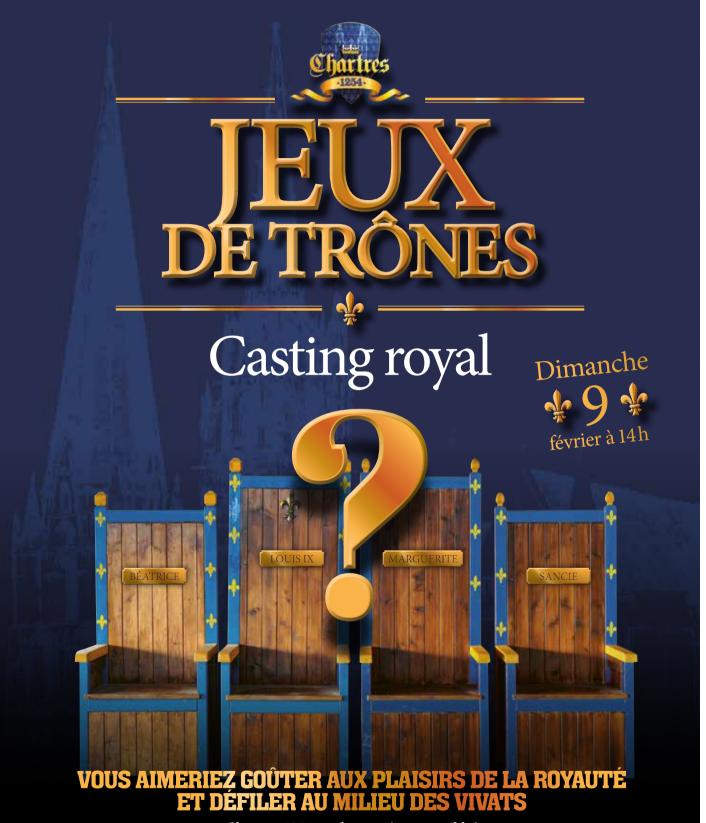
CHARTRES • CHARTRES LLE

#196 JANVIER 2020 | www.chartres.fr





Chartres 1254 rend votre rêve accessible!

Quatre des six trônes de la fête médiévale sont à pourvoir.* Rendez-vous le dimanche 9 février à 14h, à La Citadelle, 52, rue du Maréchal Leclerc à Lucé

POUR S'INSCRIRE AU CASTING, ENVOYEZ UN MAIL À L'ADRESSE contact@apfhv.fr



Des vœux de douceur et d'harmonie

Comme de bonne tradition, j'ai le plaisir de vous adresser mes vœux de bonheur et de santé pour l'année qui commence.

Et au moment où la société française paraît plus que jamais divisée, mes souhaits vont à l'harmonie et à la douceur. Je n'ai jamais cru aux politiques dites de « rupture ». Maire de Chartres, j'ai peut-être plus facilement que d'autres, la conscience d'une continuité nécessaire, à la dimension de la grande histoire de votre ville.

Vous en trouverez l'illustration dans ce journal, où votre municipalité a confirmé devant le Conseil Municipal les orientations budgétaires qui prévalent ici depuis vingt ans. J'ai l'habitude de dire qu'il vaut mieux un plan moyen que l'on suit jusqu'au bout, plutôt qu'une absence de plan et des changements dictés par les opportunités du moment, souvent illusoires...

Cette recherche d'harmonie, vous la verrez bientôt dans le nouveau visage de la place Sémard : au fracas des travaux succèdera un espace piétonnier et reverdi, la belle porte d'entrée que Chartres mérite.

Cette quête de la douceur, vous en lirez l'évidence dans les conclusions de l'étude qui oriente l'élaboration de notre futur schéma directeur des déplacements à Chartres. Priorité à la fluidité à travers la suppression autant que possible des feux tricolores. Place à la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/heure sur tout le territoire chartrain? C'est

en tout cas la tendance qui nous anime, fondée sur le constat que la vitesse moyenne de circulation se situe déjà dans les faits non loin de ce seuil.

Harmonie encore, vous découvrirez des associations généreuses qui recousent en permanence le lien social et le font vivre. Compte rendu aussi des réunions de proximité dans les quartiers, où vos élus tissent avec vous cette relation au quotidien.

Cette solidarité se retrouve également dans les associations sportives, dans leurs équipes qui, pour les plus performantes d'entre elles, tentent de porter le nom de Chartres au plus haut niveau, forgeant une identité sportive et une image de marque qui n'existaient que trop rarement il y a quelques années. Tous nos vœux les accompagnent, tant elles participent à l'attractivité croissante de notre cité.

Et puis, comment souhaiter l'harmonie sans se réjouir de la floraison culturelle que nous vivons ici, diverse au possible, et qui trouvera cette année un nouveau carrefour vivant dans le « Off » : entre Pôle Gare et Cœur de Ville, une nouvelle scène pour notre cité. Tout un symbole !

Au nom de toute notre équipe, je vous souhaite à tous la plus belle des années 2020 ! C'Chartres !

Jean-Pierre GorgesMaire de Chartres





Une salle du futur OFF

VOTRE VILLE LE MAGAZINE DE CHARTRES NUMÉRO 196 JANVIER 2020

HÔTEL DE VILLE PLACE DES HALLES 28 019 CHARTRES CEDEX TEL.: 0237234000 votreville@aggloville.chartres.fr www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR **DE LA PUBLICATION**

ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF

PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION

NICOLAS CALVEZ FRANCK LECHIEN STÉPHANE LEFEBVRE AMÉLIE POIRIER-COUTANSAIS JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES

GROUPEMENT MARTINO FRANCK LECHIEN

MAQUETTE, MISE EN PAGE

Studio graphique, MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION

GROUPE MORAULT IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE

31000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION

MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :

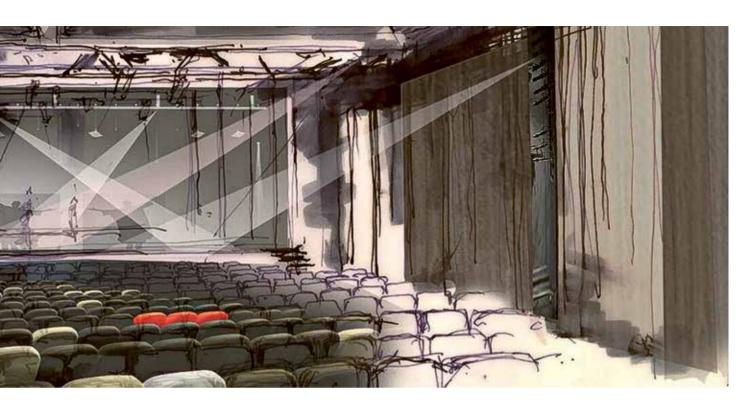
à parution No ISSN: 1257-5194

URBANISME LE OFF









SOMMAIRE

ASSOCIATIONSCASTING ROYAL

48

ANIMATION
LES GRANDS
ÉVÉNEMENTS 2020

CULTURE
PLAN DE
GESTION UNESCO







Le recensement 2020

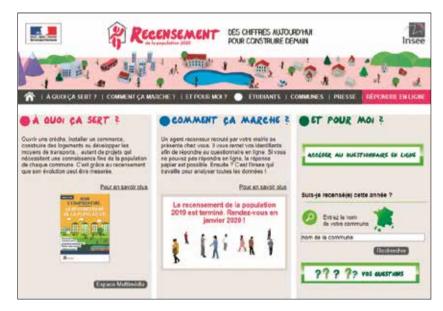
débute ce mois-ci

Du 16 janvier au 22 février 2020 se déroulera l'opération de recensement annuel de la population chartraine. Cette année les habitants concernés sont fortement incités à y participer via la plateforme internet prévue à cet effet.

Institut national la statistique et des études économiques (INSEE) lance en janvier son enquête annuelle de recensement de la population française. A Chartres, le sondage débutera le 16 janvier dans 8% des foyers, échantil-Ion déterminé chaque année par l'INSEE. Il se fera sous forme de questionnaires, auxquels les recensés devront répondre en ligne, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, ou, le cas échéant, sur la version papier distribuée par les agents recenseurs. Ces derniers, au nombre de dix, remettront en priorité les codes de connexion pour se faire recenser en ligne, méthode plus simple, plus rapide et bien-sûr plus écologique que les questionnaires papier. 60% des français ont d'ailleurs opté pour le recensement en ligne en 2019.

Un acte civique

Le recensement de la population reste, dans tous les cas, gratuit et la participation des personnes sélectionnées est un acte civique ainsi qu'une obligation aux yeux de la loi. La démarche concerne chacun d'entre nous puisqu'elle permet, en déterminant la population officielle des communes,



de calculer la participation de l'Etat au budget de celles-ci en fonction de leur densité. La connaissance approfondie de ces populations permet également de répondre à leurs différents besoins, notamment en matière de transports, logement et services. C'est aussi un moyen pour les entreprises de mieux connaître leur marché et, pour les associations, leur public.

La protection de vos données personnelles vous est donc garantie. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs, nous vous encourageons à répondre sans délais à cette enquête.

▶ Pour toute question relative au recensement de la population, vous pouvez contacter le guichet unique au 02 37 23 40 00.

Inscription sur les listes électorales



prochaines élections municipales et communautaires ront lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars pour le second. Afin de pouvoir exercer votre droit de vote, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune de Chartres avant le vendredi 7 février. Pour ce faire, vous pourrez passer par internet ou par le Guichet unique au 32 boulevard Chasles, ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. Si vous choisissez la première option, il faudra vous rendre sur le site du gouvernement www.demarches.interieur. gouv.fr et ensuite vous connecter via un compte service-public.fr ou FranceConnect pour rentrer vos informations.

Dans les deux cas vous devrez obligatoirement vous munir de pièces justificatives pour pouvoir être inscrit sur les listes. Vous devrez emmener avec vous - ou fournir virtuellement - une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) valide, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom, mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune (facture d'eau, d'électricité ou de gaz par exemple).

Les inscrits d'office

Les jeunes majeurs sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune où il se sont fait recenser lors de l'organisation de la Journée de défense et citoyenneté (JDC).

Les personnes devenues françaises après 2018 sont inscrites d'office sur les listes électorales. Tout au long de l'année, l'Insee procède à l'inscription d'office sur la liste électorale de la commune dans laquelle la personne devenue française réside.

Vote par procuration

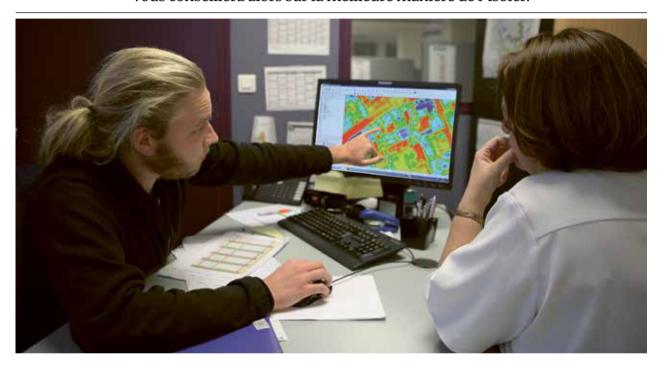
En cas d'absence au moments des élections, il vous est recommandé de voter par procuration. L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune. Ils n'ont pas l'obligation de voter dans le même bureau de vote.

Afin de bénéficier de ce droit, un formulaire doit être rempli. Ce dernier est disponible sur internet et prêt à imprimer, il doit ensuite être remis par vous-même à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance. Un formulaire papier est également à disposition dans ces différents endroits.

Afin de ne pas vous retrouver dans l'impossibilité de voter, nous vous recommandons d'établir vos procurations à l'avance. 30 bureaux de votes seront accessibles le jour des élections.

Tout savoir sur l'isolation de votre logement

Les propriétaires sont invités à venir chercher au guichet unique les clichés thermographiques de leur logement. Un conseiller de Chartres Rénov' Habitat vous conseillera alors sur la meilleure manière de l'isoler.



n ce mercredi de décembre, rendez-vous est pris au guichet unique entre Adrien, conseiller chez Chartres Rénov' Habitat, et Sophie*, propriétaire d'un logement dans le centreville de Chartres. Cette dernière vient observer les images des déperditions thermiques de son domicile, prises en mars 2019 avec un avion équipé d'un scanner infrarouge. « La couleur rouge représente la chaleur tandis qu'à l'inverse, la couleur bleue symbolise le froid, ce qui nous permet de savoir si un logement est bien isolé, détaille Adrien. Les rues et les cours intérieures apparaissent très rouge car le sol absorbe la cha-

leur du soleil toute la journée, et en soirée – lors de la prise des photos aériennes -, il révèle la chaleur. Dans votre logement, nous pouvons constater qu'il y a une petite imperfection en terme d'isolation, cela doit être un conduit de cheminée. » Sophie approuve et écoute les autres interprétations des relevés thermographiques réalisés dans le cadre de la politique de promotion de la rénovation énergétique de Chartres métropole et du plan Action cœur de ville. Après trente minutes, le verdict tombe : « Pour l'ensemble de la copropriété, vous devriez refaire l'isolation des toitures au niveau des combles et sachez que vous pouvez bénéficier de différentes aides comme le crédit d'impôt pour la transition énergétique : 30% du montant de vos travaux peut être remboursé s'il s'agit de votre résidence principale. » Une bonne nouvelle que Sophie compte partager autour d'elle. « Cela va intéresser mes voisins et j'aborderai le sujet lors de la prochaine assemblée de la copropriété. » Et chez vous, c'est bien isolé ?

► Guichet unique,

32 boulevard Chasles. Contacts: 02 37 23 40 00 et chartresrenovhabitat@ agglo-ville.chartres.fr

*Le prénom a été changé

Les rendez-vous du Bij

FORMATION BAFA 2020 À TARIF RÉDUIT – VILLE DE CHARTRES

Etre âgé de 17 ans et être domicilié à Chartres. CV et lettre de motivation à déposer au Bij avant le 25 janvier.

LEBAFA

Mercredi 15 janvier à 14 h

Vous êtes à la recherche d'un stage qui vous intéresse? Le Bij vous aide à découvrir des métiers et à préparer un entretien.

Ateliers sur inscription.

LES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Mercredi 22 janvier à 14 h

Les chantiers de jeunes bénévoles représentent un moyen unique de se rendre utile en venant en aide à des populations en difficultés, en participant à la restauration d'un lieu ou en protégeant la nature. Ces chantiers de 2 à 3 semaines ont lieu en France ou à l'étranger.

Atelier sur inscription animé par l'association Concordia. www.concordia.fr

DÉCOUVERTE DU « JEU DE RÔLE »

Mercredi 22 janvier à 20 h 30

Viens découvrir en toute convivialité l'univers du jeu de rôle! Tu es curieux? Débutant ou initié?



Tu aimes évoluer dans un milieu créatif partagé, le récit et la narration, interpréter un personnage dans un environnement fictif au travers d'actions physiques ou imaginaires? Atelier sur inscription.

FORUM DE L'ORIENTATION

Le 24 et 25 janvier à Chartrexpo

Présentation des formations et des métiers à destination des collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, familles et grand public.

Le réseau Information Jeunesse sera présent pour vous informer sur la mobilité européenne et internationale, les jobs et petits boulots, le Bafa, le service civique, le logement, la santé...

LE MÉTIER DE SAPEUR-POMPIER

Mercredi 29 janvier à 14 h

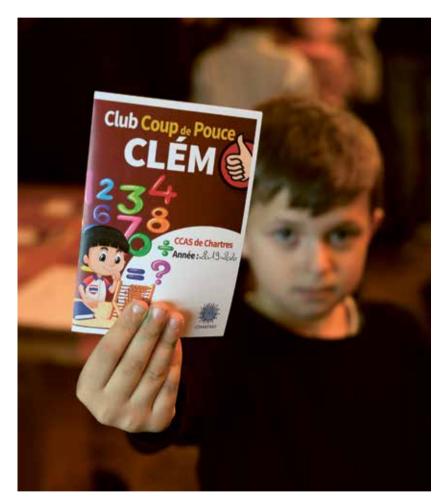
Venez découvrir le métier de sapeur-pompier. Qu'ils soient volontaires, professionnels ou militaires, les sapeurs-pompiers exercent un métier au service des citoyens. Atelier sur inscription animé par le SDIS 28 (d'Eure-et-Loir).

▶ Bureau information jeunesse,

Place de la cathédrale à Chartres Tél. 0237234232, bij.chartres@ijcentre.fr www.facebook.com/ bijdechartres, Twitter @Bijdechartres

Des écoliers engagés et volontaires

Jeudi 28 novembre, l'hôtel Montescot accueillait la cérémonie du dispositif Coup de pouce Clé (Club de lecture et d'écriture) et Clém (Club de lecture, d'écriture et de mathématiques). Vingt-deux enfants de classes primaires y ont participé jusqu'à la fin de l'année pour consolider leur apprentissage.



ire, écrire et compter sont des savoirs fondamentaux que chaque enfant acquiert au début de sa scolarité. Et lorsque des fragilités subsistent, il est possible de les gommer à l'école après l'heure de classe. C'est l'objectif du Coup de pouce Clé et Clém: un soutien supplémentaire pour les élèves

qui en ont besoin. Ce dispositif, financé par la Ville et l'État et porté par le CCAS (Centre communal d'actin sociale) de Chartres, existe depuis 2007 dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE). Jeudi 28 novembre, accompagnés de leur famille à l'hôtel Montescot, vingt-deux enfants ont signé leur engagement

en présence des animateurs, coordinateurs, d'enseignants, de Nadia Glückstein, déléguée de l'association Coup de Pouce, et d'Elisabeth Fromont. « C'est un moment important pour eux puisque ce dispositif est une aide pour bien mener sa vie, souligne la première adjointe en charge des Affaires sociales. Il faut qu'ils tirent profit de cette expérience.»

Une nouvelle matière cette année

Deux clubs de lecture et d'écriture sont organisés à l'école Maurice-Carême quatre fois par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Ils permettent aux enfants de CP concernés de retrouver un environnement favorable à l'apprentissage de la lecture : goûter-langage, jeux, temps en autonomie ou à deux avec l'animateur, lecture...

Nouveauté cette année, les mathématiques sont aussi de la partie. Les élèves de CEI des clubs Coup de pouce Clém se retrouvent depuis novembre trois fois par semaine (lundi, mardi et jeudi) à l'école Henri-IV pendant 1h30, encadrés par un animateur. Au programme : un goûter, des activités ludiques (Tangram, dessin géométrique, jeu des différences, jeux mathématiques), un temps de travail donné par les enseignants et la lecture d'une



histoire pour clore la séance. « Dans les deux cas, les parents sont pleinement associés à la vie du club, complète Jessica Talbot, coordinatrice au sein du PRE. Ils doivent prévoir un goûter et assister au moins à une séance par

trimestre. » Mahamadou, papa de Ayyoub, en est conscient : « Nous sommes prêts à donner un coup de main, assure-t-il. C'est une bonne chose pour les enfants, il faut les aider au maximum. »



▶L'IND se mobilise aussi

L'Institut Notre-Dame propose à ses élèves l'application Voltaire, un programme de remise à niveau en orthographe et syntaxe. Accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone, il permet aux lycéens de mieux maîtrisér la langue française durant leur temps libre. Et depuis la rentrée de septembre, les collégiens peuvent eux aussi s'évaluer. « Ce n'est pas obligatoire même si nous les incitons fortement à se former, souligne Marc Tranin, le directeur de l'IND. C'est une aide ludique à l'amélioration de l'orthographe et nous ferons un bilan dans deux ans pour juger les progrès. Pour le moment, nous avons un retour positif de la part des élèves. Ce certificat correspond à notre projet d'établissement, c'est-à-dire l'excellence de la maîtrise de la langue française.»





Samedi 7 décembre, les enfants des crèches chartraines et leurs familles ont pu profiter d'un spectacle créé sur mesure sur la scène du théâtre de Chartres à l'occasion de la fête de la Petite Enfance.

our cette nouvelle édition de la fête de la Petite-Enfance, célébrée tous les trois ans à Chartres, infirmières, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, agents petite enfance et administratifs ou encore éducatrices de jeunes enfants se sont mobilisées pour tirer de leur chapeau une jolie représentation théâtrale. Soixante d'entre elles ont participé à toutes les étapes du processus créatif, de la réalisation à l'interprétation. Intitulée « Au bout du fil » la pièce, composée de quatre

saynètes, reprenait des œuvres de la littérature jeunesse particulièrement appréciées par les enfants. Ombres chinoises, marionnettes, chorégraphies musicales et scènes de vie ont ainsi rythmé le spectacle. Les comédiens d'un jour, la mise en scène enjouée et les décors et costumes faits main ont été très applaudis par plus de 500 spectateurs venus assister aux trois séances. En tout, 18 mois de travail et 70 heures de répétition auront été nécessaires pour produire ce spectacle.

Tous les chemins mènent à La Cité

Les rencontres de proximité 2019 organisées par l'adjointe au maire Dominique Dutartre se sont clôturées avec le secteur Rechèvres/Bas-Menus. Urbanisme, circulation, stationnement, sécurité... retour sur quelques-uns des nombreux sujets qui ont animé les échanges avec la cinquantaine de participants.

Un ouvrage sous surveillance

L'avenir du pont de la rue de l'Arbre de la Liberté est abordé en début de réunion. Rassurant, Damien Michel, directeur général adjoint notamment en charge des services techniques, souligne que cet ouvrage fait l'objet d'une expertise technique poussée et d'une surveillance mensuelle. « Le maire, du fait de ses pouvoirs de police, a pris ses responsabilités il y a plusieurs mois en faisant appliquer des mesures de sécurité via une circulation alternée et une interdiction aux plus de 3,5 tonnes ». Début 2020 sera présentée l'étude des travaux préconisés, complexifiés par le trafic grandes lignes SNCF.

Des rues étudiées

A propos des tensions générées par les rues du quartier barrées pendant la fête de la Lumière, José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public, fait un constat identique pour l'avoir vécu sur place : « Cette situation est à l'ordre du jour des points à améliorer pour les prochaines animations proposées au parc André-Gagnon ». « Rue de Fresnay, nous rencontrons deux problèmes : le double sens de



circulation et le stationnement alterné. Pourquoi ne pas envisager un sens unique montant avec un stationnement d'un seul côté ? », s'interroge un riverain. Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Proximité et du Cadre de vie, se félicite que l'étude globale de déplacement en cours puisse à terme répondre à ce type de préoccupations.

Filibus s'explique

Interpellée sur la « suppression» d'arrêts-bus, l'élue a invité Joaquim Bertoluci, directeur général SPL Chartres métropole transports et Filibus, à s'exprimer sur ce qui a moti-

vé cette nouvelle desserte. Une réflexion a en effet été menée sur l'ensemble des lignes dont la 8 : seuls 13 abonnés sont impactés par le déplacement des arrêts. « Filibus n'a aucun intérêt à perdre des clients et développe donc un transport en commun répondant à toutes les attentes: sécurité. vitesse, ponctualité... Pour les personnes les plus en difficulté, le transport à la demande est un service proposé. Et pour les plus jeunes, la marche à pied pour rejoindre l'arrêt de bus fait partie de la chaîne de déplacements dits actifs ». Prochain rendez-vous: retour sur expérimentation de la ligne 8.

Les mésanges, des alliées contre les chenilles processionnaires

20 nichoirs à mésanges supplémentaires ont été installés dans les espaces verts de la ville. Principaux prédateurs de la chenille processionnaire du pin, les oiseaux devraient contribuer à l'élimination d'une partie de ces insectes ravageurs.



u cours d'une de vos promenades dans les parcs chartrains, vous avez peut-être déjà remarqué ces jolies petites maisons en bois perchées dans les hautes branches. Elles ne sont pas là pour la décoration! Ce type d'installation est en réalité une arme efficace pour lutter contre les chenilles processionnaires du pin qui saccagent les arbres où elles ont élu domicile. Dotés de poils urticants très allergènes, ces insectes peuvent en outre avoir un impact direct sur la santé de certains animaux et parfois sur la nôtre. En attirant

les mésanges, les nichoirs, portés au nombre de 40 après l'installation de vingt nouvelles unités, invitent en effet les oiseaux à décimer les colonies de larves nuisibles qui dévorent les aiguilles des pins et des cèdres.

Ces chenilles doivent le surnom de « processionnaires » à leur drôle de façon de se déplacer à la queue leu leu. L'hiver, elles tissent des sortes de cocons dans lesquels elles s'abritent et dont elles descendent au printemps pour s'enterrer dans le sol. C'est à ce moment-là qu'elles peuvent entrer en contact avec des animaux ou des humains. Ne vous en approchez pas!

Un moyen de lutte écologique

Si la Ville mise sur la mésange pour tenter d'éradiquer le fléau, c'est parce qu'elle représente sans doute la solution naturelle la plus efficace et respectueuse de l'environnement. L'objectif principal est en effet d'éviter de recourir à des produits chimiques comme le BTK, un insecticide très répandu pour éliminer ce type d'espèces. Parmi les autres alternatives, on trouve le piège à collier classique, qui permet de « récolter » les chenilles dans des sacs remplis de terre au moment de leur descente. Méthode malheureusement moins efficace en cas d'infection importante. Les mésanges, elles, s'attaquent directement aux nids, ce qui a pour effet de limiter considérablement la prolifération des processionnaires.

▶ Les chiffres

- 20 premiers nichoirs installés en 2017.
- 22 sites chartrains accueillent des nichoirs.
- 100% des nichoirs occupés en 2017 et 98% en 2019.
- 2 types de nichoirs sont utilisés pour les différentes espèces de mésanges.

Comment faire évoluer les déplacements à Chartres ?

La création d'un schéma directeur des déplacements et modes actifs à Chartres passe par une étude du territoire et de ses habitudes en matière de déplacement. Retour sur un diagnostic.

andatée pour établir un schéma directeur des déplacements et des modes actifs, la société Iter étudie depuis cinq mois le territoire chartrain et ses transports. Il en ressort un diagnostic qui doit permettre d'établir puis de mettre en œuvre des principes d'évolution de la ville. L'idée directrice: continuer l'aménagement du territoire, en infléchir si nécessaire certaines orientations, pour poursuivre le développement d'un cadre de vie de haute qualité. En gardant à l'esprit que la place de l'humain et la qualité des déplacements en sont deux critères de poids.

Chartres, ville de proximité

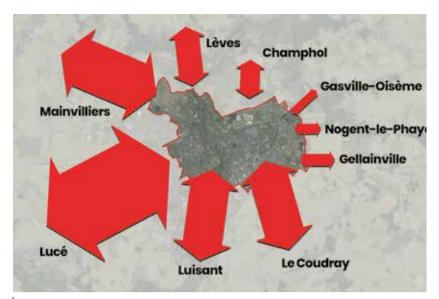
Chartres est un territoire de proximité. Les trajets domicile-travail représentent près de 16000 déplacements par jour, allers et retours confondus. Ces trajets sont courts pour l'essentiel d'entre eux : moins de 15 minutes. Les deux-tiers sont internes au territoire chartrain ; le tiers restant s'établit pour moitié avec Lucé, puis en majorité avec Mainvilliers, Le Coudray et Luisant. Il en résulte un trafic de transit interne important, essentiellement porté par les grands boulevards et avenues qui saturent aisément aux heures de pointe. La voiture est en effet le principal mode de transport.



Vers une ville apaisée... à 30 km/h et sans feux?

Les grands axes chartrains ne pourront pas être rapidement soulagés par l'aménagement de nouvelles voies : la trame viaire ne le permet pas. Deux leviers pourront malgré tout améliorer les circulations : rendre le trafic plus fluide, et en reporter une partie vers d'autres modes de déplacement. Dans quelle mesure est-ce possible?

L'aménagement des boulevards de ceinture du cœur de ville montre que le principe de zone 30 fonctionne. La circulation s'y adapte selon sa densité, sans les à-coups qu'engendrent les feux, et la vitesse moyenne y est légèrement supérieure à celle d'une zone urbaine équivalente placée à 50 km/h1.... Faire passer l'intégralité de la ville en zone 30 est à l'étude. certaines communes ont déjà franchi le pas. Si le principe était mis en application, les entrées de ville qui correspondent également aux entrées de zone urbaine (avenue Jean-Mermoz et route d'Orléans, notamment) intègreraient des zones tampon de passage de 90 à 30 km/h. Quant à supprimer les feux dans toute la ville, là aussi la question est posée, et en expérimentation aux carrefours des rues Gabriel Lelong/Grand Faubourg et Vintant/Bas-Bourgs. Des intersections pourront sans nul doute en faire l'objet, d'autres nécessiteront le maintien de



Les déplacements quotidiens en semaine concernent 9 200 flux domicile-travail et 6 300 domicile – études. 6 400 flux domicile – travail s'échangent avec les communes limitrophes. Données : reconstitution des flux à partir des données d'utilisateurs de téléphones portables.

cette signalétique. Quoi qu'il en soit, la superposition des signalisations routières s'est dans certains cas avérée inutile, pour preuve la suppression en cœur de ville de tous les panneaux, sans que les déplacements en soient perturbés. CQFD?

Inciter aux modes alternatifs

A travers les quartiers, les alternatives à la voiture sont déjà présentes. Il a toutefois été pointé qu'elles devront être enrichies pour être rendues plus attractives. Ainsi, le futur bus à haut niveau de service (BHNS) de Chartres métropole proposera, sur les principaux axes de traversée de la zone urbaine, un transport en commun au cadencement plus resserré, notamment aux heures de pointe. Autre alternative, le vélo affirme déjà une présence très volontaire sur le territoire, aidé par de nombreux segments cyclables et les zones 30 qui émaillent la ville. Là, comme le souligne Maria Chedeville-Jebli, conseillère municipale déléguée en charge notamment de l'établissement de ce schéma directeur : « en matière de pratique du vélo, Chartres se positionne dans la moyenne haute des villes de taille similaire, mais il lui reste à en densifier les infrastructures et aménagements là où il sera le plus emprunté. On pense bien entendu au cœur de ville, aux artères qui y conduisent, mais aussi à des connexions avec les transports en commun et sans oublier les accès aux zones d'activités et bassins de concentration d'entreprises. Rendre les déplacements à vélo plus faciles saura l'imposer pour de nombreux trajets qui ne nécessitent pas la voiture. Les études d'Iter sont parlantes : il suffit de 15 minutes à un vélo à assistance électrique (VAE) pour traverser presque toute la ville, ou atteindre les franges de la zone urbaine depuis le cœur de ville... Ceux qui pratiquent le

vélo en ville savent qu'un trajet Madeleine – Epars est plus rapide à vélo qu'en voiture ou en bus, à toute heure, et a fortiori aux heures de pointe ». Les flux domicile-travail, pour ne parler que d'eux, constituent ainsi un indéniable réservoir d'évolution des mobilités.

Les principes théoriques d'évolution des mobilités d'un territoire sont connus, le tempérament chartrain en la matière a été analysé, ses forces et faiblesses répertoriées... il reste à superposer les trois pour établir les principes des déplacements chartrains de demain.

▶1- Les études établissent que la vitesse automobile moyenne en ville, hors bouchons, varie entre 17 et 26 km/h. Davantage que la vitesse maximale autorisée, c'est la gestion des intersections qui l'impacte.



La mise en place d'un schéma directeur des déplacements et modes actifs analyse les déplacements à Chartres (infrastructures et aménagements, usages et potentiels d'évolution), pour permettre de poser les principes de l'évolution du territoire en la matière.

Débat d'orientations budgétaires Continuité

La municipalité a présenté ses orientations budgétaires pour 2020 : priorité maintenue à l'investissement, baisse des taux de la taxe foncière, dette encadrée. Une continuité affichée.



est l'exercice habituel des fins d'années que de préparer celle qui suit. Franck Masselus, l'adjoint au maire en charge des Finances et de la Prospective, a présenté les dominantes du prochain budget en soulignant leur continuité depuis 2001, avec une perspective jusqu'en 2022... selon la décision des Chartrains en mars prochain.

« Tout au long des trois mandats accomplis par notre équipe, nous avons voulu accorder une priorité majeure à l'investissement pour permettre le développement harmonieux de la ville, tout en baissant chaque année les taux des impôts locaux (leurs bases étant fixées par l'Etat), et en maintenant la dette nettement en dessous des seuils jugés acceptables par L'Etat et nos partenaires financiers. », détaille Franck Masselus.

Ayant affiché cette continuité, l'élu a mis l'accent sur le contexte, qui prévaut depuis plusieurs années, de baisse des ressources des collectivités locales. Ce « manque à gagner » a commencé en 2014 et on peut l'estimer aujourd'hui en moyenne à 4 millions d'euros chaque année. Franck Masselus a placé en regard la baisse continue des taux des impôts locaux à Chartres depuis 2001, ceux-ci étant alors de 80% supérieurs à ceux des villes françaises de même catégorie.

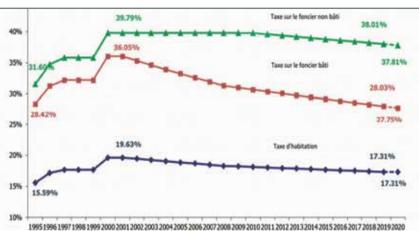
Aujourd'hui la Taxe d'habitation (TH) se situe ici 2 points en-dessous de la moyenne nationale, la Taxe foncière (TF) étant encore



légèrement supérieure. Pour mémoire, le taux de la TF était supérieur à 36% en 2001. Il sera en 2020 de 27,75%, la moyenne nationale se situant à 26.5%.

Priorité aux investissements

Après la description du contexte et de ses contraintes fortes, l'adjoint aux Finances a insisté sur la priorité continue accordée aux investissements de la Ville. Sur trois mandats, ce sont près de 500 millions d'euros qui sont allés aux équipements nouveaux, aux travaux et au patrimoine.



▶ Fiscalité

- Pour 2020, il est prévu la poursuite de baisse des taux
- Toutefois la réforme de la TH en gèle le taux en 2020
- Notre hypothèse intègre donc, pour l'année 2020, un taux de taxe d'habitation à 17,31% (inchangé), un taux de taxe sur le foncier bâti à 27,75% (diminution de 1%) et un taux de taxe sur le foncier non bâti à 37,81% (diminution de 0,5%).

Avec des conséquences sur l'activité des entreprises et l'emploi dans toute l'Agglomération. Il a indiqué que la municipalité souhaitait maintenir cet effort au même niveau, autour de 25 millions d'euros chaque année. Il a également évoqué le soutien au monde associatif, qui représente aujourd'hui plus de 6 millions d'euros par an.

Enfin, l'élu a analysé l'endettement de la Ville en rappelant qu'on devait le juger à la capacité de celle-ci à le rembourser. « Si nous arrêtions tout investissement, nous pourrions rembourser l'intégralité de notre dette en 9,5 années ». Ce ratio, qui reste nettement inférieur à celui considéré comme limite par l'Etat et les partenaires financiers (12 ans), baissera à partir de 2021, à l'issue du paiement des travaux du nouveau Pôle administratif. Concernant la gestion des emprunts de la Ville, Franck Masselus a précisé que celle-ci profite largement des taux d'intérêts très bas pour réduire ses frais financiers.

► Travaux majeurs

Théâtre OFF: 5,977 millions € sur 2020-2022, dont 3,827 millions € en 2020.

Dans les écoles:

2,354 millions € sur 2020-2022, dont 615 000 € en 2020.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments et espaces publics: 1,725 millions €

sur 2020-2022.

Eglise Saint-Pierre :

1,685 millions € dont 84 500 € en 2020.

Ouvrages d'art :

1,450 millions€

Abords de la cathédrale : 920 000 € en 2020.

Eglise Saint-Aignan :

695 000 €, dont 199 000 € en 2020.

Changement du revêtement synthétique du stade Jean Gallet: 340 000 € en 2020.

Rénovation des façades:

300 000 € sur 2020-2022. **Rénovation du théâtre :**

300 000 € sur 2020-2022, dont 100 000 € en 2020.

Métier conducteur de travaux

Efficace, bienveillant et à l'écoute, on le voit de tous côtés sur le chantier d'aménagement de la place Pierre-Sémard et de l'avenue Jehan-de-Beauce. Il est le rouage central qui fait que le chantier se passe bien, et à l'image d'un Clef d'or de grand hôtel, il est celui qui s'emploie à apporter la meilleure solution à chaque problème de riverain. Faites la connaissance de Carlos Cardoso, conducteur de travaux chez Eiffage Routes.

Votre Ville : En quoi consiste le métier de conducteur de travaux ?

Carlos Cardoso: Le conducteur organise les opérations, manage les équipes et coordonne les corps d'état. Il s'assure de la disponibilité des matériels, des engins et des matériaux... Son rôle est de « faire tourner » le chantier, de respecter les délais et les budgets..., sans oublier de veiller à la sécurité du public.

VV : Quelles interventions particulières opérez-vous sur ce chantier?

C.C.: Ce chantier est à la base un chantier classique d'aménagement urbain... si ce n'est qu'il nous a réservé quelques surprises. Je pense notamment aux nombreux réseaux souterrains que le sol recelait et qui n'avaient pas été identifiés, et à cette grande dalle béton qui courait de la place jusque dans l'avenue, qu'il a fallu détruire pour permettre les aménagements. Enfin, il serait difficile d'oublier les cavités souterraines qui se sont révélées le long du bâtiment de la gare. A chaque fois, il a fallu adapter le chantier et trouver les solutions les plus à même d'en continuer la progression,



sans trop occasionner de retard ni de surcoûts. Mais à côté de mes fonctions techniques, j'ai aussi pour mission de gérer l'ensemble des coactivités qui s'exercent aux franges ou sur ce périmètre : les allers et venues des piétons, et notamment des usagers du train aux heures de pointe, les usagers des commerces ou des services, les riverains et les passants, et l'activité des taxis, des bus et des cars.

VV : Cette relation avec le public est exigeante ?

C.C.: Bien sûr, et d'autant plus que l'exigence est légitime. Il était d'ailleurs expressément pointé dans la feuille de route confiée par la municipalité que les gênes occasionnées par le chantier devaient être minimisées au mieux. Quand un riverain est ainsi confronté à un problème ou à des interrogations, j'interviens pour expliquer quelles interventions sont en cours ou à venir, quelles sont leurs finalités, et pour trouver des solutions aux petits problèmes de chacun. Il s'agit par exemple de rétablir ici un accès carrossable, là de faire déplacer un panneau gênant, ou encore d'étudier l'élargissement d'une terrasse. Si certaines demandes sont très à la marge et ponctuelles, d'autres en revanche nécessitent une petite étude en amont ou un

arbitrage. A moi d'alerter, de porter le dossier pour le faire étudier par qui de droit, d'être présent auprès des riverains, des commerçants et des usagers, et d'être rigoureux dans le recueil et la réponse à ces attentes.

VV : Comment s'organise ce type de chantier ?

c.c.: Le chantier a été organisé en six postes : le génie civil de la rampe d'accès à la future station taxi et dépose-minute; les trois ateliers « pelles » de réglage de voirie, de canalisations et de réseaux secs, le pavage, et les réseaux spécifiques Enedis (électricité). En tout, une douzaine de personnes est mobilisée en permanence.

VV: Conducteur de travaux, c'est une vocation?

C.C.: Le génie civil est un milieu dans lequel je baigne depuis jeune. Je lui ai consacré mes études et un stage chez Eiffage lorsque l'entreprise travaillait à Chartres à la requalification du quartier de Beaulieu en 2008, avant de m'y professionnaliser. On entendait déjà parler du Pôle Gare à l'époque... et aujourd'hui c'est moi qui en conduis les travaux ! Entretemps, j'ai gravi les échelons, en passant par le poste de chef de chantier sur des opérations notables : la ligne B du

tramway d'Orléans, la requalification d'un quartier en hyper centre d'Orléans, ou encore la réhabilitation de deux stations pétrolières SHELL. Des expériences utiles pour le Pôle Gare de Chartres.

VV : Quelle formation permet d'y accéder?

c.c.: L'accès le plus direct passe par un diplôme d'ingénieur, mais pour ma part ce métier a été accessible par l'expérience et la volonté : j'ai fait un bac en génie civil, un BTS en travaux publics puis une licence en conduite de travaux.

VV : C'est un métier que vous recommanderiez?

C.C.: Oui, avec beaucoup de conviction du moment que l'on possède les aptitudes indispensables: le sens de l'organisation, la rigueur, l'adaptabilité notamment, et un bon sens relationnel. Ce métier évolue sans cesse avec des nouveaux matériaux, engins et techniques qui sont mis en œuvre sur les chantiers, et les nouvelles normes et enjeux environnementaux... C'est tout cela qui fait que ce métier est passionnant et évolue avec son temps. Et puis... le secteur des travaux publics recrute, à tous les postes!

Un point sur l'avancée des travaux

Les aménagements du périmètre gare progressent. Le bâtiment, réaménagé et rénové il y a un an, connaîtra prochainement un nouvel écrin urbain.

Mais le Pôle Gare participe aussi, à d'autres endroits, à la mue de la ville.



avenue Jehan-de-Beauce est pour ainsi dire terminée. Ne manquent plus que les marquages au sol pour les véhicules motorisés, les cyclistes, et les piétons. Les travaux se concentrent donc désormais sur la place Sémard et son amorce dans l'avenue. Les rénovations et installations de réseaux enterrés étant faites, il reste à réaliser les

revêtements de la place. Le dallage de la partie sud-ouest (côté Le Mans) est terminé et progresse vers le côté opposé. Tout sera terminé en mars, exceptés les abords du transformateur électrique, dernier relief de l'ancien tri postal. À la place de ce bâtiment et de son parking, le point dépose-minute et la station taxi sont en cours d'aménagement. Ils seront livrés après la

démolition du transformateur et opérationnels lorsque leur accès par la rue du Faubourg-Saint-Jean aura été terminé.

► Attention travaux!

Nous rappelons que les périmètres des chantiers sont rigoureusement interdits à toutes personnes non autorisées. Les risques d'accidents sont réels.



En avant vers la passerelle

Les derniers travaux de la passerelle progressent eux aussi normalement. L'ouvrage reçoit notamment ses derniers élé-

► Stationnements et circulations sur l'avenue Jehan-de-Beauce.

L'absence de signalétique au sol, le temps des travaux, a pu induire de mauvaises habitudes. Nous rappelons que les trottoirs de l'avenue Jehan-de-Beauce n'intègrent pas d'emplacements de stationnement. Tout véhicule y sera considéré en stationnement gênant et encourra une amende de 135 €. Par ailleurs, nous rappelons que l'avenue est réservée aux piétons, cyclistes (et engins de déplacements personnels motorisés sur bandes cyclables), riverains et assimilés (commerçants, livraisons) ; transports en commun (bus, cars et taxis) et engins de secours.

ments d'habillage et d'équipement : revêtements d'escaliers, éclairages... Son parvis est quant à lui en plein chantier : le sol est chahuté pour y installer et rénover différents réseaux d'eaux, électricité... pendant une à deux semaines encore, avant qu'il ne soit à son tour nivelé et habillé.

Requalification de l'impasse de l'Arbrede-la-Liberté : l'autre effet Pôle Gare

Sur le plateau dit de Gallardon, l'installation de la plateforme de maintenance légère de la ligne Le Mans - Chartres a donné lieu à un chantier de requalification paysagère des talus séparant le domaine SNCF de ses voisins, résidents de l'impasse de l'Arbre-de-la-Liberté. Le maître-mot : intégrer les contraintes SNCF (sécurité, réseaux, réduction des nuisances...) en conservant à l'impasse son aspect champêtre. Depuis septembre 2016, études, échanges avec les riverains et travaux se sont succédé. L'impasse adopte à présent sa configuration définitive qui intègre la réfection de la voirie et des trottoirs, l'enfouissement des réseaux électriques et le remplacement du mobilier d'éclairage public, la création d'un point d'apport volontaire des déchets en bout de rue, une paroi antibruit, et un paysagement des talus d'inspiration ferroviaire ayant donné lieu à la plantation de quelque 35 nouvelles plantes rases et arbustives.

▶ Info trafic SNCF

En 2020, SNCF Réseau investit 200 millions d'euros pour moderniser ses infrastructures ferroviaires régionales. A compter de mars, quelques chantiers affecteront la ligne Paris-Chartres dans sa partie Île-de-France, au niveau des gares de Rambouillet et Saint-Quentin-en-Yvelines. SNCF communiquera auprès de ses usagers.





Vue de l'entrée du OFF, rue Jehan de Beauce.

Le grand hall, vue depuis l'entrée

Coup d'envoi pour le OFF

Après quelques contretemps, les travaux du OFF, destinés à reconvertir l'ancien cinéma ABC de l'avenue Jehan-de-Beauce en future scène dédiée majoritairement au théâtre, sont sur le point de débuter.

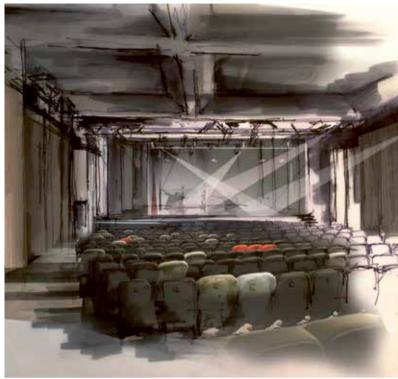
complexité dossier et la diversité des intervenants expliquent en partie l'année et demi de retard, confie Jérôme Costeplane, directeur du théâtre de Chartres en charge du projet OFF, nouveau jalon du Boulevard de la Culture. Il a fallu composer avec les copropriétés voisines et notamment l'hôtel adjacent. Pour éviter les surprises budgétaires, nous avons néanmoins procédé à une première phase de travaux consacrée au dé-

samiantage et au curage. Mais après avoir reçu des offres jugées trop élevées, nous avons dû relancer des marchés, prenant ainsi encore du retard ».

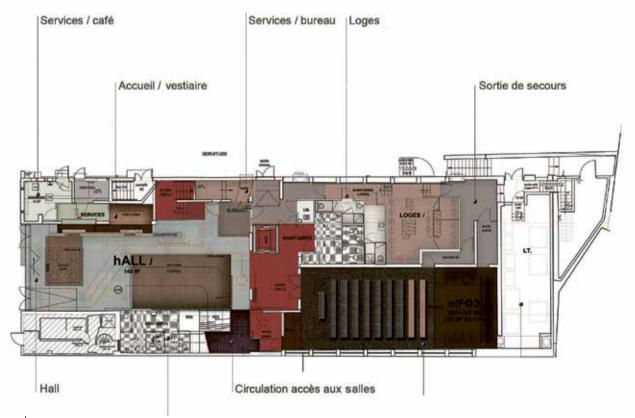
Aujourd'hui assainie et déblayée, la « coque » du OFF est prête à être « rhabillée » et à recevoir ses nouveaux équipements. « Il y aura un peu de démolition, mais ce ne sont pas des travaux majeurs », explique Jérôme Costeplane. Avec la construction d'une scène, la grande salle passera de 300 à 200 places. Celle d'à côté passera de 150 places à 90 places mais sera équipée de gradins rétractables qui libéreront 200 places environ une fois repliés.

Une seule des deux petites salles d'en bas sera conservée afin notamment de libérer de l'espace pour des loges. Quant au hall, il s'agrandira pour devenir un lieu de convivialité et d'échanges, capable d'accueillir des petites représentations ou des expositions.

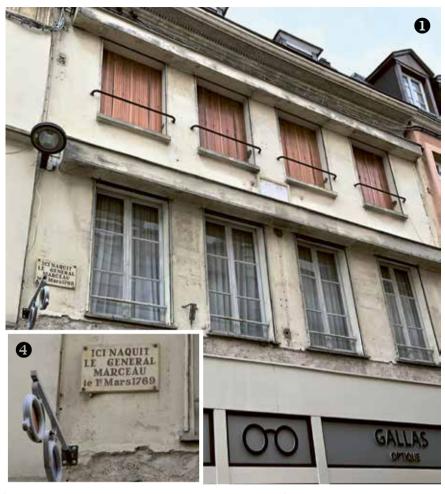




La salle 2



Plan du niveau 1.





•Le bâtiment au numéro 22 de la place Marceau

La plaque commémorative

¿état actuel

Restauration de la façade d'un bâtiment emblématique

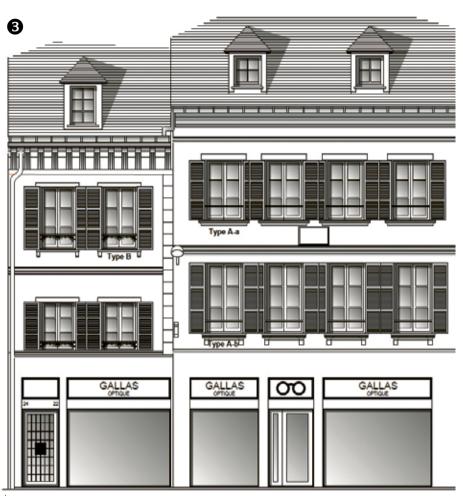
Initiée en 2016, l'opération Façades, qui a pour objectif d'inciter les propriétaires privés à valoriser le patrimoine bâti ancien, achève la première de ses trois phases.

our boucler en beauté la première phase de son opération de ravalements dans le périmètre de la place Marceau et de la place du Cygne, la Ville a convaincu les propriétaires des numéros 22 et 24 de la rue Marceau, à deux

pas de la place du même nom, de participer à l'opération Façades. Avec une attention toute particulière pour le bâtiment situé au 22, qui représente un enjeu historique puisqu'il vit naître François Séverin Marceau le ler mars 1769.

Rappelons qu'à travers l'opération Façades, la Ville veut inciter les propriétaires et copropriétaires des immeubles concernés à valoriser leur patrimoine en entreprenant des travaux, en contrepartie d'une subvention pouvant atteindre 30% hors taxe





8L'état projeté

du montant total des travaux, qui doivent être effectués dans l'année suivant l'autorisation accordée par la Ville. Accompagnées dans leurs démarches par un agent de la Direction de l'urbanisme, les personnes intéressées se voient en outre remettre un cahier de recommandations élaboré en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France.

Pour convaincre les propriétaires d'entreprendre les travaux, la Ville évoque le cas de bâtiments n'ayant pas été entretenus, qui se retrouvent aujourd'hui en péril. Intérêt général et intérêts particuliers ne sont pas forcément inconciliables.

Ce qui est bon pour la Ville peut aussi l'être pour les propriétaires.

La maison natale du général Marceau

Restituer, autant que faire se peut, l'aspect d'origine des 22 et 24 de la rue Marceau implique des travaux relativement importants, qui incluent notamment la dépose des coffres de stores, d'un chéneau, le retour des volets et des appuis de fenêtres, la restauration des menuiseries et des corniches et le remplacement des enduits actuels par des enduits à la chaux. Précisons que la devanture commerciale du rez-de-chaussée ne fait pas partie de l'opération.

La demande de subvention a été accordée, et la demande de travaux est en cours d'instruction. S'ils n'avaient aucune obligation de se lancer dans de tels travaux de restauration, les deux propriétaires trentenaires – frère et sœur – ont fait le choix de la raison en décidant de valoriser leur bien.

► La phase 2 de l'opération Façades, qui se terminera fin 2020, concerne le périmètre de la place des Halles et les abords du Pôle administratif, en incluant la rue de la Poêle Percée et la rue du Maréchal -de-Lattre-de-Tassigny et la phase 3 principalement les rues des Grenets, de l'Epervier et des Vieux-Rapporteurs.

Fin des travaux de voirie de la rue des Petites-Filles-Dieu

En chantier depuis juin, la rue de Petites-Filles-Dieu dévoile enfin son nouveau visage. Seul son dernier tronçon devrait encore subir quelques retouches dans les mois à venir.



Le mini giratoire peut désormais être emprunté par les véhicules qui traversent le secteur

e programme de réaménagement de la rue des Petites-Filles-Dieu touche à sa fin. Les principaux travaux visant à la sécuriser, notamment en ce qui concerne la circulation, sont enfin terminés. La promesse d'accorder plus de place aux piétons et aux cyclistes est bien respectée, grâce, en premier lieu, au passage de la rue en zone 30. De plus, les riverains et passants peuvent désormais profiter de nouveaux trottoirs élargis, réalisés en enrobé. Le marquage du double sens

cyclable, lui, devrait être visible début 2020, car les conditions météo ont retardé sa réalisation.

Pour les véhicules, trois plateaux surélevés ont été construits et le premier marquage du mini giratoire, au carrefour de la rue et de l'avenue Beaurepaire, a été réalisé. Ce dernier permettra de fluidifier la circulation à la sortie du secteur. Son marquage au sol définitif est en revanche programmé vers la mi-janvier 2020. Il sera rugueux, et constitué de pavés.

Côté habitations, le réseau Télécom est maintenant enfoui, les occupants peuvent donc en profiter. La seule partie de la rue qui nécessite encore des modifications est le dernier tronçon, qui s'étend sur 50 mètres du numéro 68 jusqu'au mini giratoire. Suite aux travaux de voirie, le confortement de la berge reste en effet à réaliser. La Ville devrait opérer une réfection provisoire de la chaussée en attendant ces travaux qui devraient avoir lieu au premier trimestre ou au plus tard printemps 2020.



Chantal Proust, directrice de l'Université du temps libre d'Orléans, Ary Bruand, président de l'université d'Orléans, et Claude Bourseguin, président de l'UCTL.

L'UCTL allie curiosité et plaisir d'apprendre

L'Université chartraine du temps libre (UCTL) propose de nombreuses activités culturelles à ses 1400 adhérents. Un programme riche en animations et en rendez-vous, à commencer par la venue en mai prochain de onze autres associations de la région.

70 bénévoles, 34 professeurs, 25 conférences organisées... et 1 417 adhérents ! Les chiffres concernant l'UCTL pour cette année 2019-2020 symbolisent la réussite d'une association en plein essor. Le 29 novembre dernier, elle a renouvelé sa convention d'agrément avec l'université d'Orléans et l'Université du temps libre d'Orléans. «En contrepartie de cette signature, nous nous engageons à élaborer un programme favorisant la progression de nos adhérents tout en leur garantissant un haut niveau de qualité des intervenants, détaille

Claude Bourseguin, le président de l'UTCL. Pour ce faire, nous travaillons avec de nombreux partenaires locaux (L'Odyssée, la médiathèque L'Apostrophe, le cinéma Les Enfants du Paradis, le musée des Beaux-Arts, l'association des 3R) afin de faire découvrir un nouvel environnement à nos licenciés.»

300 personnes attendues

Après avoir fêté ses 40 ans l'année dernière, l'UCTL accueillera le 16 mai prochain la 12° rencontre régionale des Universités (ou Centres universitaires) du temps libre de la région Centre-Val-de-Loir. «Un moment important puisque nous attendons plus de 300 personnes, annonce le président. L'idée est d'échanger lors de conférences et d'ateliers autour d'un thème commun. Cette année, l'urbanisme en région Centre sera évoqué et à notre échelle, nous prendrons l'exemple du quartier des Clos.»

► Université chartraine du temps libre,

14 rue de la Volaille. Renseignements : association@uctl.fr et www.uctl.fr.

« On se bat pour faire vivre le jazz »

L'association Improphile, qui promeut la connaissance, la pratique et la diffusion du jazz à Chartres et dans le département, fête cette année son 25° anniversaire. L'occasion de rencontrer son président, Jean-Jacques Ruhlmann.



ercredi 16 octobre 2019, au Casino de Paris. La cérémonie des Victoires du jazz a débuté depuis une dizaine de minutes quand plusieurs membres du jury quittent la salle, consternés. Parmi eux, Jean-Jacques Ruhlmann, le président de l'association Improphile. « Beaucoup d'artistes font de la variété française, on était aux antipodes du jazz! », s'exclame-t-il. Lors de la diffusion dix jours plus tard sur France 5, les spectateurs ont effet pu voir Ben l'Oncle Soul, Christophe Willem et Clara Luciani reprendre des airs célèbres de jazz. Une confusion des genres peu apprécié par le Chartrain: « C'est malheureusement l'image actuelle du jazz, de très bons musiciens renoncent à en faire parce que la société ne les reconnaît pas à leur juste valeur.»

Une famille de musiciens

Né à Nogent-le-Rotrou, Jean-Jacques Ruhlmann, sexagénaire aux yeux pétillants et au sourire franc et enthousiaste, est un passionné de musique. Et quand il s'agit d'ouvrir la boîte aux souvenirs, cet ancien prof aux conservatoires d'Amiens et de Chartres est intarissable. « Mon grand-père jouait de l'accordéon et ma mère chantait. J'ai étudié la clarinette à l'âge de 8 ans et je jouais dans des bals à 14. L'année suivante,



j'ai rencontré et joué avec le guitariste Francis Moerman. Ça a été une révélation. »

Bac scientifique en poche, il poursuit ses études de musicologie à l'université de la Sorbonne et décroche quelques années plus tard son certificat d'aptitude à l'enseignement du jazz, soit le plus haut diplôme. « Je jouais dans les orchestres pour payer mes études, ça m'a permis de me former tout seul, raconte-t-il. Il y a une grande liberté dans le jazz qui correspond à ma personnalité. C'est un style de musique qui s'est revitalisé au fil des rencontres et de l'évolution de la société.»

Le jazz voyage

Jean-Jacques Ruhlmann trimballe son saxophone et sa clarinette dans des festivals un peu partout dans le monde, en Allemagne, aux, États-Unis, en Tunisie, en Colombie, sans oublier, bien entendu, la France. Et son inspiration se nourrit de ses périples : le quartet Akiba s'imprègne des rythmiques africaines tandis que son groupe Palacio*, créé en 2018, puise influences en Espagne. Président depuis trois ans de l'association Improphile, née en 1995, Jean-Jacques organise aujourd'hui de nombreux concerts à Chartres et dans l'agglomération. L'objectif : favoriser les échanges entre musiciens et rendre le jazz accessible. « Avec les Mercredis jazz dans le bar de l'hôtel Jehande-Beauce, on veut trouver un équilibre entre des pointures locales et internationales. Je suis également membre du collectif eurélien Potluck, qui regroupe une dizaine de professionnels de la musique (saxophonistes, trompettiste, tromboniste, pianiste, guitariste, violoncelliste,

bassiste, batteur) et j'aide à l'organisation du Bœuf de Noël. Le public répond présent à ces rendez-vous et je me souviendrai toujours de la venue du pianiste Pierre de Bethmann pour les 10 ans de l'association au Théâtre de Chartres. Un très grand moment qui fait écho à une de nos missions puisqu'on se bat pour faire vivre le jazz. »

▶ Renseignements:

www.improphile.com; jeanjacquesruhlmann.com; jjruhlmann@free.fr.

*D'un océan à l'autre, le 6° album de Palacio, est sorti en avril dernier.

Mercredis jazz

Les prochains Mercredis jazz se dérouleront au bar Le Fitzgerald les 11 mars, 8 avril, 13 mai et 10 juin.

Les héros de l'ombre

repartent en maraude

Comme chaque année, de novembre à mars, des bénévoles de la Croix-Rouge organisent des maraudes nocturnes pour aller à la rencontre des plus démunis.



une ambiance « bon enfant » règne au sein de l'équipe maraude

Is sont 125 au sein de l'unité chartraine de l'association d'aide humanitaire de la Croix-Rouge. Ces hommes et ces femmes de tous âges et de tous horizons donnent de leur temps pour aider ceux qui en ont le plus besoin. Un travail colossal accompli sans aucune rémunération. «Nous n'avons que des bénévoles ici», dit Alain Lhemery, président de l'unité locale. Seule condition: qu'ils soient majeurs. À la Croix-Rouge, nous avons beaucoup de missions différentes à leur confier, nous les affectons chacun à l'une d'entre elles et essayons de les garder le plus longtemps possible.»

L'une des missions les plus importantes est la maraude, au cours de laquelle les bénévoles effectuent des tournées nocturnes en camion pour, entre autres, apporter des repas aux sans-abris. « Cette activité mobilise une douzaine de bénévoles et n'est pas contraignante pour eux car les équipes tournent à chaque fois », explique Alain Lhemery.

Ce soir-là, ils sont quatre volontaires à jouer les bons samaritains: le responsable de la maraude, Christophe Léger, est cuisinier dans un collège; Joël, 62 ans, retraité, a rejoint la Croix-Rouge l'an dernier; Roxane, 22 ans, étudiante, est là depuis un mois. Enfin Jean, 19 ans, est en observation pour devenir lui aussi bénévole.

Un rituel bien précis

Chaque tournée répond à un rituel bien précis. Avant de partir, Joël, le chauffeur, fait l'inventaire des réserves embarquées pour deux soirées dans le camion. Christophe, lui, passe un appel au FAC (Foyer d'accueil chartrain) afin d'échanger sur les différents points de rendez-vous, le parcours programmé du véhicule impliquant des passages obligés dans plusieurs lieux prédéfinis.



Avant la tournée, Christophe Léger vérifie les réserves

« Lors de chaque maraude, nous distribuons entre 15 et 30 repas chauds, confie Christophe Léger. On propose du café, du potage, un plat en conserve au choix, un paquet de chips, du pain, une compote et une madeleine. » Les repas se prennent toujours à l'intérieur du camion afin que chacun puisse se restaurer tranquillement dans un lieu chauffé. Initiative particulièrement appréciée des bénéficiaires. « Je viens à chaque fois qu'ils passent le vendredi et le samedi soir, raconte Alex, 34 ans, sans domicile fixe depuis ses 18 ans. Je suis content

d'avoir un repas chaud et c'est toujours bon.» Les bénévoles offrent également des kits hygiène pour hommes et pour femmes qui contiennent, entre autres, une brosse à dents, un peigne, du shampooing, des cotons tiges, des rasoirs et un miroir. « Nous fournissons aussi des préservatifs si besoin », précise le responsable.

Alcool interdit

Les maraudes sont aussi et avant tout des moments de partage et de communication avec les personnes démunies.

« Le côté relationnel est important, ça leur permet de discuter avec nous et parfois de nous confier leurs soucis », indique Christophe Léger. Ce soir-là une jeune femme arrivée maussade repartira avec le sourire. Sur une tournée, il existe par ailleurs un règlement sur lequel Christophe ne transige pas : «L'alcool est interdit dans le camion. Si quelqu'un a une bière, il doit la finir avant de pouvoir rentrer. De plus, seul les petits animaux sont autorisés, les plus gros doivent être attachés à l'extérieur.»

Malgré ces quelques précautions, l'ambiance est généralement au beau fixe. « Armé » de ses blaques et de sa bonne Christophe humeur, réussit à mettre ses compagnons à l'aise et à créer une « petite famille » soudée. « Je veux aussi organiser des événements comme une galette des rois et une soirée Halloween, pour qu'ils puissent tous se rencontrer.» Avis aux intéressés : la Croix-Rouge est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer ses rangs.

► Nouvelle adresse

Le 14 août dernier, l'unité locale de la Croix-Rouge a quitté ses locaux de la rue des Vieux-Capucins, vétustes et inadaptés aux activités des bénévoles, pour emménager dans d'autres beaucoup plus spacieux au 38, rue d'Orléans.

▶ Ouverture:

les mardis et vendredis, de 9 heures à 11 h 30 et de 14 à 17 h. Réception des dons au siège de l'unité locale à Chartres. Tél. 02 37 28 11 12 Adresse mail : ul.chartres@ croix-rouge.fr

Les commerçants solidaires de la maraude

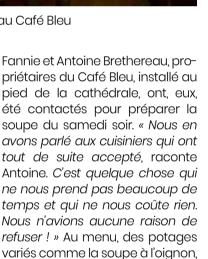
Cette année, trois commerçants de la ville ont apporté leur écot aux maraudes de la Croix-Rouge en faisant don de denrées ou de plats chauds pour les sans-abri.



Réception des thermos de soupe au Café Bleu

hartrain depuis vingt ans,

Laurent Reverre est pa-



tron du bar-tabac brasserie Le Reverdy. Depuis un mois, épaulé par sa femme et sa belle-mère, il fournit à la Croix-Rouge de la soupe préparée dans sa cuisine tous les vendredis. « En fait le vendredi cela tombe très bien car nous avons du couscous au menu, explique le propriétaire. Quand on se retrouve avec trois kilos de légumes qui ne nous servent plus, autant en faire une soupe. »

C'est à madame El Mallouli, la belle-mère de Laurent Reverre, que l'on doit la fameuse soupe, dont elle a inventé la recette. « C'est toujours ma mère qui la prépare après le service », confie la gérante du Reverdy. « Je le fais parce que j'ai du temps et parce que j'en ai envie ».

Lutter contre le gaspillage

le restaurateur.

le velouté de butternut ou encore

le velouté de châtaigne «qui était

à la carte cet automne», précise

L'association vient déposer ses thermos tous les mercredis « ce qui nous laisse le temps de nous organiser. » Le Café bleu procède ainsi tout le mois de décembre et compte bien re-



La boulangerie Chez Marlène donne ses invendus

commencer l'année prochaine. « Ce sont les Chartrains qui nous font vivre, alors nous nous sentons concernés par tout ce qui se passe ici. »

Marlène Boehm, propriétaire de la boulangerie Chez Marlène, place des Halles, a décidé d'offrir aux maraudes du pain, des pâtisseries ou encore des viennoiseries. «C'est impossible de tout vendre, il nous reste toujours des choses, constate-t-elle. Plutôt que de jeter je préfère donner, c'est aussi une façon d'éviter le gaspillage. » La boulangère, qui a commencé sa distribution en décembre, continuera jusqu'à la fin de la maraude, au mois de mars.

La Croix-Rouge de Chartres recherche activement d'autres commerçants susceptibles de l'aider en donnant de la nourriture ou même des vêtements.



Rallye de la Laicité Retour en images

Organisé par le Conseil citoyen des Clos et la Lique de l'enseignement 28 samedi 14 décembre, le rallye de la laïcité a réuni 47 habitants du quartier. Ces derniers ont visité des lieux républicains de la ville (maison pour tous, médiathèque L'Apostrophe, hôtel de ville) et religieux (mosquée, église, cathédrale). Un circuit ludique durant lequel les participants ont pu échanger et faire de belles rencontres, avant de se retrouver tous ensemble dans la soirée pour un dîner convivial à la maison pour tous des Petits-Clos. « C'est une animation réussie et il y en aura d'autres cette année, indique Jean-Louis Bénarab, le président du Conseil citoyen. Cela concernera le jardin partagé, la fête des voisins, un vide-grenier, de nombreux concerts pendant l'été et l'inauguration d'une boîte à livres.»





Casting Royal

Oyez, oyez! L'association APFHV, organisatrice de la fête Chartres 1254, prépare un grand casting de reines et roi pour garnir les trônes laissés vacants après le retrait de quatre bénévoles.



asard du calendrier, en cette année d'élections municipales. la fête médiévale Chartres 1254 s'apprête à procéder au renouvellement de quatre de ses six têtes couronnées. Après deux années de bons et royaux services, Benoît, alias Louis IX, son épouse Morgane (Marguerite de Provence), Carine (Béatrice de Provence) et Mathilde (Sancie de Provence) ont en effet choisi de passer le témoin à quatre autres bénévoles, appelés à goûter à leur tour aux plaisirs de la royauté et aux vivats de la foule.

Pour recruter leurs suppléants, l'APFHV (Association pour la promotion et la formation en histoire vivante), organisatrice de Chartres 1254, a décidé d'organiser un casting royal dans son fief de « La Citadelle » le dimanche 9 février à 14 h.

Ce jour-là, les prétendants devront défiler et lire un texte à haute voix. Pour le roi de France. l'association recherche un homme dont le physique correspond le plus possible aux descriptions historiques de Louis IX, c'est-àdire grand aux yeux clairs. Pour les reines, le seul critère demandé est celui de la prestance. Pendant les trois jours de la fête, les 22, 23 et 24 mai 2020, les heureux élus seront amenés à défiler à pieds et à cheval, à participer aux diverses cérémonies, à s'exprimer sur scène - pour le roi - et à saluer la foule.

Casting royal

dimanche 9 février à 14 h à La Citadelle (52 rue du Maréchal Leclerc, à Lucé) Pour s'inscrire au casting, envoyez un mail à contact@apfhv.fr

► Appel général à bénévoles

L'association APFHV lance par ailleurs un appel à toutes les bonnes volontés, invitées à vivre la fête Chartres 1254 de l'intérieur à différents titres : fabrication (couture, peinture, menuiserie, etc.), organisation et animation (service restauration, information du public, animation de jeux, aide technique, etc.), figuration dans les saynètes historiques...

Réunions d'information le mardi 21 janvier et le jeudi 23 janvier à 19 h, à la Citadelle.

Vous pouvez remplir votre fiche d'inscription sur le site chartres1254.fr (page d'accueil ou rubrique «devenir bénévole») ou le faire à l'occasion d'une des deux réunions d'information.

L'ASSOCIATION SQUASH ET BADMINTON s'engage pour 2020

Cette année, l'Association sportive de squash et badminton s'engage aux côtés des jeunes et des personnes en difficultés.

réé dans les années 1980, le club de squash a son essor en 2010 avec la construction d'un grand complexe, rebaptisé depuis peu complexe sportif Bernard Plaze, avenue Francois-Mitterrand, dans le quartier des Clos. Depuis 2013, c'est l'Association squash et badminton qui occupe les lieux. Ses huit courts de sauash, ses deux terrains de badminton et ses plus de 1500 adhérents en font le plus grand club du genre en France.

Denis Bourret, le directeur du aujourd'hui souhaite prendre un nouveau tournant. « Nous nous dirigeons de plus en plus vers les sports adaptés, indique-t-il. Nous recevons des écoles avec des enfants autistes par exemple, et nous adaptons la pratique à leur handicap. » Ce type de propositions remportant de plus en plus de succès, Denis voudrait aller encore plus loin. « Nous sommes décidés à monter une section sports adaptés au sein du club et nous allons également postuler pour obtenir le label Sports adaptés et handicap.»

Journée sports adaptés

Le 7 avril, l'association prévoit d'ailleurs d'organiser une journée motricité. « Entre 150 et 200 per-



sonnes sont attendues pour cet événement », indique Denis Bourret. A cette occasion, des jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) de Champhol, qui accueille des enfants et adolescents en situation de handicap, viendront prêter main forte aux membres du club en tant que bénévoles. « Nous avons l'habitude de travailler avec l'IME, explique le directeur. Nous accueillons régulièrement des stagiaires qui viennent de chez eux. » Ce «partenariat» avec l'Institut devrait lui aussi être renforcé en 2020.

Pour cette nouvelle année, la section squash aura elle aussi ses événements sportifs marquants avec deux championnats de France au programme: l'un en janvier par équipes de ligue et le second en mars réservés aux 13/17 ans.

► Complexe sportif Bernard Plaze

12, avenue François-Mitterrand Tél. 02 37 35 90 28 www.asbchartres.fr Facebook: ASBChartres

AVEC LES ENCOURAGEMENTS DU JURY

Plusieurs équipes de la ville se distinguent dans leurs disciplines respectives. L'heure est au bilan de mi-saison*.



C'Chartres Football

Après une première saison en National 2 pleine de promesses, le C'Chartres Football continue sur sa lancée. Les hommes de Jean-Guy Wallemme poursuivent leur mano à mano à distance avec le club de Rouen (ils sont sortis victorieux du match aller début novembre en terre normande) pour la

première place. Adroits devant les cages adverses (meilleure attaque du championnat avec 28 buts inscrits) et auteurs d'un bon début de saison avec cinq victoires en sept rencontres, les Chartrains se sont inclinés avec les honneurs en Coupe de France face à Caen, pensionnaire de deuxième division. Un parcours honorable qui ne doit pas faire oublier l'objectif pre-

mier: l'accession en National 1. Actuellement deuxième, le club peut compter sur l'arrivée de l'investisseur marocain Green Plus, spécialisé dans l'agriculture et l'immobilier, pour se donner les moyens de ses ambitions. Un partenariat prometteur qui pourrait permettre de nouveaux rêves...



C'Chartres Volley

Une défaite pour commencer puis quatre victoires de rang pour ce promu décomplexé : le début de championnat du C'Chartres Volley est de bon augure pour la suite de la saison. Avec du beau jeu produit sur les parquets et un public qui a retrouvé le chemin de la halle Jean-Cochet, tous les voyants sont au vert pour les coéquipiers de Marouane Chtioui, actuellement quatrièmes au classement, à trois points de la première place. « Le bilan est positif puisque nous sommes dans le haut de tableau, déclare Jean-Baptiste Baron del Amo, le président du club. Ce nouveau championnat est relevé et intéressant car les équipes font moins de fautes et nous affrontons de grands gabarits. Nous avons progressé dans notre niveau de jeu et les joueurs continuent de prendre du plaisir. Et puis, évoluer à domicile devant 500 spectateurs environ montre l'intérêt du public pour ce sport. » Côté recrues, Maurice Onanga et Jaroslav Bogdanovic donnent entièrement satisfaction sur le plan sportif. « Jaroslav se sent bien ici, il monte en puissance après chaque match. C'est intéressant pour la suite, tant mieux pour nous! »

C'Chartres Basket-ball masculin

Les joueurs de Sébastien Lambert ont entamé le championnat en fanfare : douze rencontres, douze victoires! L'expérience emmagasinée l'année dernière en Pro B – le deuxième échelon national – leur a permis de réaliser une première partie de championnat quasi parfaite, sous l'impulsion de l'intérieur américain Du'Vaughn Maxwell



(16.5 points, 7,5 rebonds et 2,1 contres en moyenne). Malgré un léger coup de froid à l'approche de l'hiver, le club reste en position de force avant d'aborder la phase retour.



C'Chartres Tennis de table

Autre club relégué la saison passée, le C'Chartres Tennis de table domine lui aussi ses adversaires de la tête et des épaules. Les protégés d'Emmanuel Rassouw ont réalisé un sans-faute en n'abandonnant aucun point en route: 8 victoires en autant de rencontres et une première place légitime au classement. « Tous les matches sont accrochés, il ne faut pas croire que c'est facile, nuance cependant l'entraîneur. Les joueurs ont pris le rythme mais ils restent méfiants. Je constate tout de même une véritable osmose dans le groupe. Il faut continuer à prendre du plaisir pour valider la montée au plus vite. » Opposés à la formation d'Issy-les-Moulineaux (2°) le 14 janvier prochain, les Chartrains pourront compter sur le soutien du public pour l'emporter et continuer sur leur lancée. Vitor Ishiy, le leader brésilien de l'équipe, s'est hissé au 59e rang mondial début décembre. Son meilleur classement qui atteste de la qualité du tennis de table au complexe Rosskopf.

C'Chartres Rugby

Avec un nouvel entraîneur à sa tête et un effectif renouvelé, le C'Chartres Rugby a connu un début de saison intéressant avec cinq victoires en neuf rencontres. 5º au classement, le club possède aussi la 3º défense du championnat. Un bilan positif qui aurait pu être encore meilleur sans quelques baisses de concentration en fin de rencontre. Un nul contre Courbevoie, une défaite contre Saint-Denis, une victoire en souffrance dans le derby contre Orléans : les Chartrains savent ce qu'il leur reste à travailler. « Le groupe est encore jeune et doit gagner en maturité, d'autant plus que nous évoluons dans une poule compliquée, souligne Yann Mercuzot, le directeur sportif. L'intersaison a été délicate mais Ludovic Mercier a bien pris le groupe en main. Il faut que l'état d'esprit actuel perdure pour décrocher sa place pour les play-off.»

C'Chartres Basket-ball féminin

Branchées sur courant alternatif (5 victoires pour 3 défaites), Chartraines respectent néanmoins leur feuille de route puisqu'elles se situent dans le haut de tableau. Elles ont cependant rendu les armes face aux grosses écuries du championnats (Reims, Toulouse et Mondeville), ont vu l'aventure en Coupe de France s'arrêter dès le 1er tour. et seront privées de Kekelly Elanga (entorse de la cheville) et Johanna Tayeau (fracture de la main) pour plusieurs semaines. Mais les joueuses de Bruno Marty ont de la ressource et auront à cœur de bien figurer sur les parquets. « L'équipe est jeune et les automatismes ont pris un peu de temps, souligne l'entraîneur. Il faudra monter en régime et être plus consistant dans la deuxième moitié de saison.»

*Les classements et statistiques évoqués dans ce bilan sont arrêtées au lundi 16 décembre 2019.





ALIREZA FIROUZJA

Objectif: numéro 1

Pépite du C'Chartres Échecs, le jeune Iranien Alireza Firouzja poursuit son ascension éclair avec rien de moins que la première place mondiale en ligne de mire.

é le 18 juin 2003 à Babol, une ville de plus de 200 000 habitants au nord de l'Iran, Alireza Firouzja a commencé les échecs à l'âge de 8 ans. En 2017, à 14 ans, il s'est classé 2° du championnat d'Asie des moins de 20 ans. Aujourd'hui, à 16 ans, il pointe déjà à la 29° place mondiale. Une ascension éclair pour cet adolescent spécialiste des parties « rapide et blitz ».

Alireza et sa famille sont arrivés en France il y a quatre mois. « Des amis nous ont expliqués à quel point les échecs avaient pris de l'importance à Chartres et c'est pourquoi nous avons choisi cette ville », raconte son père, Hamidreza, qui a décliné des propositions de contrat venues d'autres pays européens, comme l'Allemagne, et même des Etats-Unis, où le talent hors normes du jeune Iranien attise les convoitises.

▶ Jeu rapide

Le blitz, ou jeu éclair, consiste à limiter la durée de la réflexion par joueur à moins de 15 minutes (le plus souvent 5 minutes), chaque joueur arrêtant sa pendule après chacun de ses coups. En partie rapide, la durée de réflexion peut s'étendre de 15 à 60 minutes. Le « bullet » est un blitz joué en moins de 3 minutes (le plus souvent 1 minute) pour chaque joueur.

Alireza, lui, regarde droit devant avec une seule idée en tête : « Devenir numéro 1. Ce n'est pas un rêve, dit-il, c'est un objectif. Et je fais tout pour l'atteindre le plus rapidement possible. » En témoignent ses dix heures d'entraînement quotidiennes, sept jours sur sept. Sa seule distraction : le tennis, qu'il pratique au C'Chartres Tennis.

Se rapprocher du gratin

« Le plus important est de pouvoir entrer dans les grands tournois, dit son père. Si Alireza ne participe qu'à des tournois où il est le joueur le mieux classé, ce n'est bon pour lui ». « Je ne fais partie du top mondial que depuis peu de temps et je n'ai pas encore eu la chance d'affronter directement des joueurs classés parmi les 10 premiers mondiaux », ajoute ce dernier, qui peut néanmoins se targuer d'avoir remporté en juillet dernier la Lichess Titled Arena tournoi mensuel en ligne organisé par le site web Lichess - devant le numéro 1 mondial, le Norvégien Magnus Carlsen.

Le gratin mondial, Alireza s'y frottera du 10 au 26 janvier prochains dans la petite ville néerlandaise de Wijk aan Zee, où se déroule la 82° édition du Tata Steel, qui rassemble les 14 joueurs les mieux classés au «rating» (classement par points)

de l'année écoulée. Il sera le plus jeune participant de ce prestigieux plateau, qui verra l'affrontement entre champions confirmés et valeurs montantes.

Avant cela, du 25 au 30 décembre, Alireza se sera rendu à Moscou pour le Championnat du monde d'échecs Rapide et Blitz, où Carlsen et le Russe Daniil Dubov remettaient leur titre en jeu, respectivement en blitz et en rapide.

Un jeu agressif

Pour se hisser au sommet, Alireza compte sur son jeu agressif. « J'aime jouer des coups compliqués, ce qui décontenance parfois mes adversaires. Si vous voulez rendre la tâche ardue à votre adversaire, vous devez prendre des risques. Beaucoup jouent la partie nulle. Moi, je joue pour gagner! »

« Les échecs sont la chose la plus importante pour lui, dit Hamidreza. Ma femme, mon fils aîné et moi, on est là pour l'épauler au quotidien. Au moins l'un d'entre nous l'accompagne à chaque tournoi ». Ce sacerdoce familial ne va pas sans quelques petits coups de mou. « On s'est fait des amis dans le milieu des échecs à Chartres mais, en ce moment, mes amis iraniens et ma famille me manquent », nous a-t-il confié.

















LA RELÈVE EST ASSURÉE

Les cadettes et cadets du C'Chartres Judo ont participé aux championnats de France par équipe en décembre dernier. Un motif de satisfaction pour un club ambitieux.



Les jeunes du C'Chartres Judo ont participé au championnat de France.

ur le site internet du C'Chartres Judo, le ton est vite donné : « Haut niveau et compétition sont les mots d'ordre! » C'est ici que sont rassemblés les meilleurs judokas chartrains et euréliens. Une excellence qui se prolonge chez les jeunes puisque les cadettes et cadets du club, en se classant deuxièmes du championnat régional par équipe, se sont offert un ticket pour les championnats de France, samedi 7 décembre dernier à Villebon-sur-Yvette (Essonne).

« L'objectif était d'emmagasiner de l'expérience, souligne le président, Éric Lepagnot. Les cadettes ont terminé à la 9° place, c'est un résultat prometteur et satisfaisant. De plus, elles ont toutes gagné au moins un combat. En revanche, les cadets ont été éliminés au premier tour par une équipe plus forte. Il n'y a pas de regret à avoir. » Deux garçons ont néanmoins décroché leur billet pour le tournoi de France en janvier prochain, à Cannes.

Bientôt une section sport étude pour les jeunes judokas?

Créé en juin 2018, le C'Chartres Judo est issu d'une fusion entre le Dojo Beauceron et une quinzaine de clubs d'Eure-et-Loir. La structure accueille 51 licenciés cette année. « Il s'agit d'être compétitif et de promouvoir l'image d'un club fort, avec une prise en charge correcte des jeunes lors des entraînements et des déplacements en compétition, précise le président, qui espère rapidement une très bonne nouvelle pour le développement du club. Une section sport étude devrait voir le jour au collège Hélène-Boucher en septembre prochain. Notre souhait est d'inculquer la riqueur de l'entraînement aux jeunes et de bien les préparer pour les compétitions nationales. » Avec cette fois-ci, le podium en ligne de mire.

▶ Renseignements:

cchartresjudo@gmail.com et www.chartres-judo.fr



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres** [100]



BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE C'CHARTRES BASKET FÉMININ -**FLEURS**

Mardi 7 janvier à 20 h Halle Jean-Cochet



BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE C'CHARTRES BASKET FÉMININ -**AULNOYE**

Samedi 11 janvier à 20 h Halle Jean-Cochet

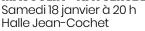


TENNIS DE TABLE, PRO B C'CHARTRES TENNIS DE TABLE -**ISSY-LES-MOULINEAUX**

Mardi 14 janvier à 19 h Complexe Rosskopf

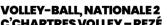


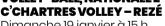
BASKET-BALL, NATIONALE 1 C'CHARTRES BASKET-BALL **MASCULIN - KAYSERSBERG**



RUGBY, FÉDÉRALE 2 C'CHARTRES RUGBY -**GENNEVILLIERS**

Dimanche 19 janvier à 15 h Stade des Bas-Bourgs





Dimanche 19 janvier à 15 h Halle Jean-Cochet

FOOTBALL NATIONAL 2 C'CHARTRES FOOTBALL – OISSEL

Samedi 25 janvier à 18 h Stade Jacques-Couvret



BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE C'CHARTRES BASKET FÉMININ -**STRASBOURG**

Samedi 25 janvier à 20 h Halle Jean-Cochet

VOLLEY-BALL, NATIONALE 2 C'CHARTRES VOLLEY -**PARIS UNIVERSITÉ**

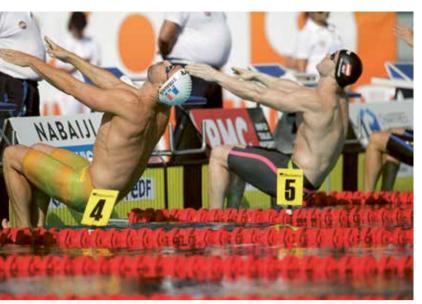
Dimanche 26 janvier à 15 h Halle Jean-Cochet



BASKET-BALL, NATIONALE 1 C'CHARTRES BASKET-BALL MASCULIN - ANDRÉZIEUX

Vendredi 31 janvier à 20 h Halle Jean-Cochet









Tour d'horizon des principaux événements

culturels, sportifs et associatifs de l'année 2020

Mars - Avril

Exposition sur les femmes célèbres d'Eure-et-Loir à l'Apostrophe.

Dimanche 8 mars Semi-marathon

Avril

Boulevard du Graff

8° édition de cette manifestation, qui met à l'honneur le « street art» et la culture urbaine.

• Samedi 4 avril

Trail in Chartres en lumières.

Pour sa 8° édition, le Trail fait le choix d'investir un peu plus les champs de la culture et de la solidarité.

• Du samedi 4 avril au samedi 10 octobre

Chartres en Lumières 16° édition.

• Dimanche 5 avril

38° Paulée des vins de Loire. Invitée : Adeline Grattard, cheffe du restaurant parisien Yam'Tcha.

• Du samedi 14 au lundi 20 avril

Championnats de France de natation en grand bassin

Ces championnats tiendront lieu cette année de sélections pour les Jeux olympiques de Tokyo.

• 18 et 19 avril

Les Balades de Chartres.

Promenades en automobiles de prestige, organisées par le Rotary Club Deux-Vallées.

• Samedi 9 mai

Concert du 75° anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale

à la collégiale Saint-André. par l'Orchestre d'harmonie de Chartres, le Grand chœur et la maîtrise du conservatoire.

• Du mercredi 20 au dimanche 24 mai

Championnats de France de tarot Séries et Jeunes.

• Du vendredi 22 au dimanche 24 mai

Chartres 1254

3º édition de la fête médiévale.

• Du samedi 30 mai au vendredi 5 juin

Semaine du développement durable.

Une manifestation d'ampleur européenne organisée.





• Du mardi 2 au vendredi 5 juin

Festival Ciné-Clap.

La jeune création mise en lumière avec une sélection de 60 films d'ateliers réalisés tout au long de l'année dans les établissements scolaires.

• Jeudi 4 au dimanche 14 juin Top 12 d'échecs.

Tournoi qui réunit les douze meilleures équipes de France (huit joueurs par équipe).

• Vendredi 5 et samedi 6 juin Festival L'Paille à son

7º édition. Au parc André-Gagnon.

• Samedi 13 et dimanche 14 juin Tournoi national de badminton.

Au Complexe sportif Bernard Plaze.

• Samedi 20 juin

Les Foulées de la cathédrale.

• Dimanche 21 juin

Fête de la Musique.

• 4 juillet – 30 août

Exposition des peintres et maîtres verriers des ateliers Lorin A la collégiale Saint-André.

• 27 juin au 6 septembre Exposition du peintre et graveur Jean Plichart

au prieuré Saint-Vincent.

Mardi 14 juillet

Concert et feu d'artifice à l'hippodrome.

Samedi 5 et dimanche 6 septembre

Salon des associations.

• Du vendredi 9 au lundi 12 octobre

Salon des Artisanales à Chartexpo.

• Samedi 19 septembre

Fête de la Lumière.

Vendredi 2 au lundi 5 Octobre

Festival Entremets

3° édition de cette manifestation culinaire qui « aborde la gastronomie sous différents angles, dans un esprit généreux, curieux et bienveillant ».



• Dimanche 11 octobre

Cyclisme: Paris – Tours. Pour la troisième année consécutive, Chartres accueille le départ de la dernière grande classique cycliste de la saison.

•

• De la fin novembre au début janvier Animations de Noël.







RETOUR NOËL + GALA | **ANIMATIONS**







ANIMATIONS | RETOUR NOËL + GALA







RETOUR NOËL + GALA | **ANIMATIONS**







Le salon du Do it yourself

Découvrir les tendances actuelles, les techniques à la mode, prendre le temps de créer et de fabriquer pour soi-même ou les autres, tels sont les objectifs du salon des loisirs créatifs de Chartres. Cet événement invite parents et enfants à déambuler parmi les stands exposés: plus de 70 créateurs et revendeurs issus de différents horizons créatifs seront présents pour vous conseiller dans l'art du fil, du scrapbooking, des bijoux, des livres... Dodynette et VinyDIY, deux bloggeuses spécialisées dans le domaine de la création, animeront également des ateliers de coutures.

► Salon des loisirs créatifs, du vendredi 10 au dimanche 12 janvier, de 10 h à 18 h, à Chartrexpo. Tarifs: 5 €. Gratuit le vendredi de 10 h à 11 h et pour les moins de 12 ans. Possibilité de se restaurer sur place.



ANIMATIONS | GALA NOS ANGES

Un gala pour la recherche

Depuis 2008, Nathalie et Loïc Decourtil, par le biais de leur association Nos Anges, soutiennent la recherche médicale contre les maladies génétiques rares. Organisé cette année les 15 et 16 février, leur gala de bienfaisance comporte plusieurs animations (conférence, spectacle dansant le samedi, spectacle de magie le dimanche) et leur permet de récolter des fonds. En 2018, l'association, en partenariat avec le Rotary club de

Chartres, a remis 25 000 euros de dons aux Hôpitaux de Chartres et à l'hôpital Necker à Paris.

▶ Gala de bienfaisance de l'association Nos Anges, samedi 15 et dimanche 16 février à Chartrexpo. Renseignements : www.nosanges.fr; nosanges@orange.fr. Réservations uniquement par téléphone dans la limite des places disponibles. Tél. 06 25 74 72 41.

Tout sur l'orientation

Le forum de l'orientation permet d'échanger avec des professionnels et de mieux comprendre la réalité d'un métier ou d'une formation. C'est aussi l'occasion pour les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants de s'interroger sur leur projet ou d'explorer de nouveaux domaines intéressants. Plus de 100 exposants, représentant les diférents secteurs et voies de formation seront présents lors de ce salon : santé, enseignement supérieur, agroalimentaire, industrie, automobile, digital, sport, communication, commerce, transport, hôtellerie...

► Forum de l'orientation, vendredi 24 janvier de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (réservé aux scolaires), et le samedi de 9 h à 17 h à Chartrexpo.



ASSOCIATIONS | THÉÂTRE DU LABYRINTHE

Oui, je le veux (encore)



Après avoir fait salle comble l'été dernier, le théâtre du Labyrinthe propose une reprise de sa dernière création. Présentée en juin dernier, *Oui je le veux* avait emporté des applaudissements nourris de son public. Il faut dire que... Avec un maelstrom de situations, un imbroglio d'incompréhensions, des personnages aux arrière-pensées nourries, le contrat de mariage, au cœur de

cette pièce, tient davantage du constat d'accident que de l'accord béat. L'intrigue s'enroule en des nœuds qui coulissent avec efficacité, compose un écheveau jouissivement inextricable, et est servie par une ribambelle de comédiens, jeunes ou moins jeunes sur les planches, animés d'une vigoureuse fraîcheur. La pièce opère avec efficacité, sans se soucier que son thème, celui des révélations catastrophiques au mariage, ait pourtant été déjà maintes fois défloré au boulevard comme au cinéma. A ne pas manquer pour se poser à temps les bonnes questions, si l'on envisage de convoler en 2020...

► Samedi 18 janvier à 20 h 30 et dimanche 19 à 16 h 30, salle Doussineau, forum de la Madeleine. Tarifs 11 et 14 € (une place + un verre), réservations : www.theatredulabyrinthe.com

Du sang neuf à la Galerie de Chartres

Les trois commissaires-priseurs associés de la Galerie de Chartres préparent la relève, personnifiée par deux pétillantes trentenaires qui ont intégré l'entreprise en août dernier.

Iy a deux ans, on a fait savoir à la profession et aux jeunes diplômés qu'on cherchait à transmettre le savoir et, éventuellement après, l'entreprise, et qu'on était prêts à accompagner ceux qui seraient intéressés par le projet, retrace Me Jean-Pierre Lelièvre, l'un des trois associés à la tête de la Galerie de Chartres avec Me Maiche et Me Paris. Ce n'est pas une cession d'entreprise. c'est une passation de pouvoir qui va se faire progressivement.»

C'est ainsi qu'Elsa Gody et Caroline Rivière ont intégré la Galerie en tant que commissaires-priseurs salariées août. La première n'est pas une inconnue pour les spectateurs de l'émission Un trésor dans votre maison, sur M6, dans laquelle elle a officié de janvier à août 2015, date de l'arrêt du programme. « J'étais élève commissaire-priseur à Saint-Germainen-Laye quand les responsables de l'émission m'ont proposée de les rejoindre, se souvient-elle. Cette émission, c'était une magnifique opportunité en termes de visibilité.»

Une révélation

Elsa se destinait au départ à une carrière juridique. « A l'issue de

mes études de droit, j'ai fait un stage chez un commissaire-priseur et ça a été une révélation. Mais pour pouvoir le devenir à mon tour, j'ai dû ajouter à mon CV un cursus d'histoire de l'art ». Caroline a fait le chemin inverse. « Je nourrissais une passion pour l'histoire de l'art. Mon père m'a dit "ok!" mais il m'a incitée à étudier le droit en même temps. Ma révélation, je ľai eue lors ďun stage dans une salle des ventes. Après un master 2 en droit, fiscalité et marché de l'art, j'ai fait l'Ecole du Louvre pour renforcer encore mes connaissances.»

Quand elle a été recrutée, Elsa travaillait dans une très grosse plateforme de ventes en ligne. Mais l'envie d'aller voir ce qui se passe dans les maisons de ventes l'a poussée à tenter l'aventure en y associant Caroline: « Chartres est une étude référence, qui rayonne au niveau international pour le jouet, avec une image saine et très dynamique. »

Le lien social

Une fois dans la place, elles se sont réparties les départements en fonction de leurs affinités : à Elsa les poupées et les automates, à Caroline ce que l'on appelle les "jouets de garçon". « Il y un côté zapping assez sym-



pa dans l'idée d'avoir des objets pendant trois mois, d'en profiter, puis de les voir partir chez quelqu'un d'autre qui va les apprécier aussi», confie cette dernière.

«Nous souhaitons renforcer la Galerie de Chartres en lui appliquant le lifting technologique



dont l'étude a besoin, dit Elsa. Il faut qu'on regarde ce qui se fait dans l'univers du jouet, ce que les gens attendent, qui collectionne quoi en ce moment, et ne jamais être fermée à la découverte ». « Aujourd'hui, développe Caroline, certains recherchent des playmobils, des Goldoraks, des barbies ou des gameboys. »

À l'heure où fleurissent les études "online", toutes deux partagent une vision commune de leur profession où le lien social tient une place essentielle. « Bien vendre, bien expertiser un objet, c'est un vrai métier, c'est une expérience, défend Elsa. Nous devons rester à l'écoute des gens que l'on reçoit. Se dé-

tacher d'un objet en nous le confiant, ce n'est jamais anodin. Accompagner les gens dans ce processus, c'est ça notre métier et on le fait mieux qu'une plateforme de ventes en ligne. »

Une illustratrice attiree par la décoration

Après avoir rencontré le succès avec ses foisonnants albums jeunesse, Peggy Nille aimerait à présent varier les plaisirs en s'imposant dans la décoration.



Titre de l'album Cachés dans les rêves (Actes Sud)

Ilustratrice reconnue dans le domaine du livre jeu pour enfants, Peggy Nille se partage entre Paris et Chartres, où ses deux enfants sont scolarisés. Son succès, elle l'a bâti avec des albums « cherche et trouve » dans le style Où est Charlie mais

dont la sophistication, l'ambition artistique et les références les distinguent nettement du tout-venant. « J'ai l'impression de donner aux enfants une culture visuelle, dont ils se rappelleront peut-être plus tard en visitant un musée? », s'amuse-t-elle. Peggy n'a pas toujours été illustratrice. « J'ai été graphiste dans une agence de pub pendant six ans. Mais j'ai réalisé que travailler autant pour des marques n'était pas mon idéal de vie. L'illustration m'a toujours attirée mais je n'avais pas de formation

et je ne dessinais plus depuis un moment ». Pour combler ses lacunes, elle a alors passé trois ans aux Beaux-Arts, où elle a suivi tous les cours académiques qu'elle pouvait. « Je suis allée beaucoup dans les musées aussi. Au niveau culture, ça m'a beaucoup apportée ».

Traduite jusqu'en Chine

C'est à l'arrivée de ses enfants que Peggy s'est mise aux dessins jeunesse. Elle a essuyé beaucoup de refus jusqu'au jour où un directeur artistique de chez Hatier lui a confié une couverture pour des lycéens. « Ca a commencé comme ça. Je m'étais mise à mon compte comme graphiste mais, au bout de deux ans, je ne faisais plus que de l'illustration. J'ai enchaîné les travaux de commandes, des manuels scolaires, des trucs pas très excitants, mais j'étais déjà contente qu'on me paye pour dessiner.»

Ce n'est qu'après quinze ans d'illustrations alimentaires que Peggy a commencé à créer ses propres livres chez Acte Sud. « Ça a été un carton, ils sont traduits jusqu'en Chine et en Russie. Aujourd'hui, je suis libre de faire ce que je veux. Mon éditeur ne me demande plus que deux albums par an, pour ne pas saturer le marché. Et c'est très bien comme ça. Je vais pouvoir faire autre chose. »

Des décors uniques

Son ambition est à présent de se lancer dans la décoration en collaborant avec des artisans. Comme ce tapissier d'Angers séduit par ses couleurs, qui vient de réaliser un fauteuil unique avec ses motifs. « J'ai aussi fait



Peggy Nille devant son papier peint « grue »

récemment une rencontre géniale avec les ateliers Loire, à Lèves. Les frères Loire m'ont reçu avec infiniment de gentillesse et ont même accepté de me créer un vitrail gratuitement. J'étais tellement emballée à l'idée de travailler avec eux que j'avais presque envie de pleurer. L'ennui c'est que mes dessins sont très chargés et que j'ai beaucoup de mal à les adapter au vitrail. Concernant les tissus et les papiers peints que je fais éditer, je me suis aussi rendue



compte que j'avais une gamme trop criarde. Je dois être plus subtile ». Peggy n'a pas l'intention de vendre du papier peint au mètre. Elle préfère travailler avec des professionnels possédant un vrai savoir-faire pour réaliser des décors uniques. « Je trouve ça plus valorisant! »

Depuis deux ans qu'elle a amorcé son nouveau virage professionnel, elle a toutefois pu mesurer à quel point s'imposer dans un autre domaine n'est pas chose aisée. « Je démarche autant que je travaille. Je dois faire mes preuves. Aujourd'hui, je n'ai aucun contrat régulier, rien de garanti. D'un autre côté, quand j'avais des trucs réguliers, ça m'ennuyait. Je fais à présent des livres qui ont un sens pour moi. Alors qu'avant, j'en produisais quatre par mois. Finalement, je crois que je préfère travailler "sans filet".»

Fauteuil réalisé par le tapissier angevin L'Haridon

HISTOIRE DE LA VILLE, DE SES INSTITUTIONS, DE SES MUNICIPALITÉS ET MAIRIES DEPUIS 1297

1. La charte fondatrice des institutions municipales chartraines.

« A touz ceus qui verront cestes presentes lettres, Charles, filz dou Roi de France, conte de Valoys, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou, saluz en Nostre-Seigneur... »



Le roi Philippe IV le Bel.

epuis 1790, le paysage urbain s'organise autour de la mairie, et la vie communale autour du maire et de son conseil. Mais dès le XIIº siècle des villes obtiennent le droit de s'assembler pour les affaires communes. A Chartres c'est en 1297 que commence cette histoire.

Administration du comté de Chartres avant 1297

Jusque là, Chartres est administrée par les officiers du comte : au châtelain (futur bailli) l'autorité judiciaire et administrative ; au prévôt l'impôt du comte, certains droits de justice et de police. D'où des conflits, entre prévôt et châtelain, prévôt et chapitre ; entre l'autorité royale grandissante, le comte et l'évêque. Comme les comtes de Chartres-Champagne rejettent toute idée de droits municipaux, des bourgeois se font avoués du chapitre pour échapper à leur arbitraire. Ce qui profite aux chanoines et excite la colère du comte, mais exclut toute revendication municipale. Pourtant, dans le diocèse d'alors. Dreux jouit de libertés communales dès 1108.



Charles d'Anjou enfant et son frère aîné Philippe le Bel.

Étampes et Châteaudun sous le règne de Philippe-Auguste. Au-delà, Le Mans est autonome en 1072 et Orléans en 1137.

Charles de Valois (1270-1323), signataire de la charte

Fils cadet du roi Philippe le Hardi et frère du roi Philippe le Bel (1268-1285-1314), il est devenu comte d'Anjou par son mariage avec Marguerite de Sicile. En 1293 il reçoit du roi, qui en 1286 l'a acheté à sa tante Jeanne d'Alençon moyennant une rente de 3 000 livres, le comté de Chartres en apanage (« pour donner du pain »). Dès 1294, confronté à la question du Cloître Notre-Dame, il cède les occupants des maisons canoniales situées hors du cloître à la juridiction du chapitre. Autant de sujets réglés en dehors des habitants: « l'en leur refusait aucunne foiz ou contredisoit à assambler et faire procurateurs ou gouverneurs de la dite ville, banlieue ou appartenances d'iceles, pour leurs causes, besoingnes et autres choses necessaires et profitables de la dite ville». Et souvent par le roi lui-même puisque Charles de Valois, son chef de guerre, est rarement dans son nouveau comté.

Un texte juridique

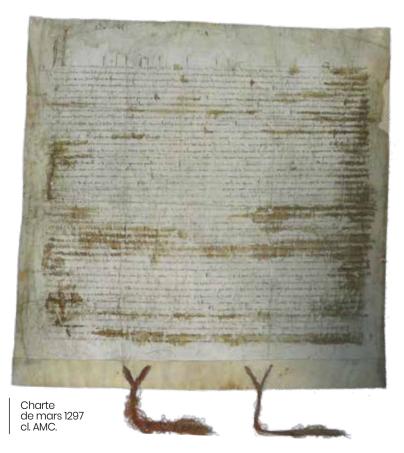
Rédigé à Paris et signé en mars 1297 par le comte et son épouse, le texte suit le standard juridique d'alors : après le salut du signataire et la déclinaison de ses titres: « filz dou Roi de France. conte de Valoys, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou», vient l'énoncé des parties : « Nouz genz en non de Nous et pour Nous », et « nos citoiains, mananz et bourgois de Chartres et de la banliue et des appartenances » et leur descendance : « hoirs » et «successeurs». Suivent les griefs puis les concessions, validés par un « conseil de bonnes genz». On reconnaît la lanque du XIIIe siècle au pluriel encore flottant de « cheval » : « nouz

genz... prennoient les chevax des diz citoiens... que Nous ne nouz genz ne puissions prendre ne arrester les chevaus... ».

Toutefois, sous cette forme de contrat négocié, la charte ne serait-elle qu'un acte unilatéral? Les Chartrains, qui n'ont rien revendiqué jusque-là, y sont-ils vraiment associés?

Très chères libertés

Les avantages concédés pourraient servir à faire accepter le prix élevé de 12 000 livres tournois (supérieures à la livre parisis), payé en préalable à la signature : «les diz citoiens... nous ont doné, soulz (acquitté) et paie douze mile livres de tournois». Après la campagne contre les Anglais en Aquitaine, Charles de Valois ne doit-il pas se mettre sur le pied de guerre pour celle des Flandres ?





Chartres acquiert ainsi à prix d'argent une charte de « simple franchise», modèle répandu dans le domaine royal, où le seigneur conserve tous ses pouvoirs en droit, mais régulés et limités. Elle résout les difficultés énoncées : désaccord sur des coutumes locales, exigence en matière d'impôts, de service militaire et de justice. Sur chaque point Charles de Valois donne sa solution : exemption de la taille (impôt sur la personne) et de toute toste (impôt), limitation du service d'ost (militaire) et des réquisitions, franchises et privilèges. Les droits du roi sont préservés car les bourgeois enverront leur milice à l'armée royale.

Le comte rappelle qu'il peut « prendre et lever taille à plaisir » mais déclare renoncer aux 400 livres annuelles consenties selon ses dires par ses sujets, tout en remplaçant la réquisition des chevaux par un « message » qui, selon lui « vaut bien trente livres

par an ». Les garanties de droit privé ou criminel incluent la reconnaissance des coutumes locales et la protection contre les arrestations arbitraires, avec liberté sous caution pour les peines à une « amende de châtel » (basse justice), limitation de l'emprisonnement à trois « quinzaines » et trois « quarantaines » si le crime n'est ni notoire ni manifeste, s'il n'y a ni poursuite ni accusateur.

Fondement du droit municipal chartrain

L'autorisation de s'assembler et d'élire des représentants, arrive en dernier : « Voulons et octroyons que les citoyens, manants et bourgeois dessusdits puissent eux assembler, faire procurateurs pour les causes, besognes ou gouvernements et nécessités, touchant et appartenant au profit de la ville et des citoyens dessusdits, en la forme et en la manière que les

citoyens, manants et bourgeois d'Orléans le font et ont usé et accoutumé de le faire ». Si on ignore la réaction royale, rien ne semble contrarier l'exécution de la charte, que Charles de Valois soumet d'ailleurs à l'« assentement, auctorité et decret » de son « chier seigneur et frere le Roi de France...».

La charte de mars 1297 est un bien mauvais tour joué au chapitre, dont les avoués, heureux d'échapper à l'arbitraire du comte et las des exigences des chanoines, se rangent du côté de l'autorité civile et regagnent le « Pavé du Roi ».

Juliette Clément

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-LoirSources : fonds SAEL, AM Chartres. Cl. J. Clément

A suivre : II. Fonctionnement des institutions municipales chartraines, municipalités et mairies de 1297 à 1789.



Achat du comté

de Chartres par Philippe le Bel (1286).







Retour en images

Jeudi 5 décembre, devant le mémorial départemental aux anciens combattants d'Afrique du Nord, la Ville a rendu hommage aux morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

COMMÉMORATIONS | MÉMOIRE







L'hommage rendu par Fadela Benrabia, nouvelle préfète d'Eure-et-Loir

Hommage

Le docteur Jean-Michel Pauchard, (à gauche) responsable départemental du Souvenir français depuis de nombreuses années et colonel du Service de Santé des Armées, est décédé le mardi 12 novembre dernier à l'âge de 79 ans.

Figure des cérémonies patriotiques en Eure-et-Loir, il était encore présent le vendredi 1er novembre dernier au cimetière Saint-Chéron pour honorer la mémoire des 1,7 million de combattants morts pour la France en 100 ans. « Ces soldats doivent continuer à vivre pour toujours! », déclarait-il ce jour-là. Le colonel Pauchard effectuait aussi régulièrement des interventions auprès des scolaires pour évoquer l'Histoire.



Master class Stan Laferrière

tan Laferrière a commencé à jouer de la musique à l'âge de 4 ans. C'est son père, le célèbre saxophoniste Marc Laferrière, qui lui fait découvrir le jazz et lui a transmis sa passion pour cette musique venue du Sud des Etats-Unis. Profondément inspiré par des grands maîtres américains comme Duke Ellington, Quincy Jones ou Maria Schneider, Stan, artiste multi-instrumentiste (piano, quitare, batterie, chant), est également compositeur, arrangeur et chef d'orchestre. Passé par le Conservatoire national de Paris, il propose aujourd'hui différents ateliers pédagogique et master class à destination des écoles de musique ou des conservatoires. A commencer par celui de Chartres, qui l'accueillera le jeudi 30 janvier pour une master class à destination des élèves de la section jazz. Organisée en deux temps, cette séance de travail se composera d'un atelier en petite formation puis d'une session big band en plus grand effectif. Les amateurs non élèves au conservatoire pourront venir assister en auditeurs libres à ce beau moment de musique.

▶ Jeudi 30 janvier

à partir de 17 h 30 au conservatoire, Cloître des Cordeliers, 22 rue Saint-Michel Entrée libre sur réservation : 02 36 67 30 70



Formation des professeurs

Les enseignants du conservatoire ont récemment bénéficié d'une formation dispensée par la SEAM (Société des éditeurs et des auteurs de musique), spécialisée dans la gestion de la propriété intellectuelle. Session qui a permis d'évoquer la réglementation autour des photocopies de partitions, notamment pour les timbres-SEAM à coller sur celle-ci (Faut-il les renouveler tous les ans et combien faut-il en utiliser ?). Ce fut également l'occasion d'un rappel des lois pour la protection des droits

d'auteur et des évolutions liées au numérique. Le sujet de l'utilisation des partitions en dehors du conservatoire, dans le cadre des projets avec les écoles par exemple, était également au programme de cette matinée. Conviés, les différents directeurs des écoles de musique d'Eure-et-Loir ont ainsi pu échanger et étudier de nombreux cas pratiques et juridiques, toujours dans une démarche d'amélioration de la qualité des enseignements dispensés.



SandrineSarroche_Ankalab







EXPOSITIONS

OBJECTIFS D'EURE-ET-LOIR

Photographies Jusqu'au 7 février L'Esperluète Tél. 02 37 21 17 17

REGARDS SUR LA CATHÉDRALE

Jusqu'au 16 février Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

CLIC SUR LES CLICHÉS ANCIENS: LES COLLECTIONS NUMERISÉES DE L'APOSTROPHE

Photos Jusqu'au 29 février Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

EXPLORER L'UNIVERS: MILLE MILLIARDS DE PLANÈTES

Jusqu'au 29 février Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

L'UNIVERS DE JUDITH GUEYFIER

Du 14 janvier au 15 février Bibliothèque Louis-Aragon Tél. 02 37 88 45 20

ANIMATIONS/ VISITES

MAPPING DE NOËL

Jusqu'au 12 janvier Parvis de la cathédrale

NOËL À CHARTRES : LA PATINOIRE

Jusqu'au 12 janvier Place des Épars

SALON DES LOISIRS CRÉATIFS

Du 10 au 12 janvier, de 10 h à 18 h Chartrexpo Tél. 02 37 28 29 37

SPECTACLES/ THÉÂTRE/ CONCERTS

LA MACHINE DE TURING

Mardi 7 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

SANDRINE SARROCHE

Vendredi 10 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

LECTURES ET RENCONTRES: PHILIPPE KRHAJAC

Samedi 11 janvier à 19 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

NI LES CHIENS QUI BOITENT, NI LES FEMMES QUI PLEURENT

Mardi 14 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

CONCERT CANTATE DES ROIS MAGES

Jeudi 16 janvier à 20 h 30 Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

THE BAND FROM NEW-YORK: LA REVANCHE DE BRUNO

Du 16 janvier au 1er février Théâtre Portail sud Tél. 02 37 36 33 06

LE DERNIER CHANT

Vendredi 17 et samedi 18 janvier Théâtre de Poche Tél. 02 37 33 02 10

PLAIDOIRIES

Vendredi 17 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

LETTRES À NOUR

Mardi 21 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

OTHELLO

Jeudi 23 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

IMBERT IMBERT

Vendredi 24 janvier à 20 h 30 Théâtre du Seuil Tél. 07 64 27 93 47

BAUDELAIRE : UN ALBATROS ÉCARTELÉ

Samedi 25 janvier à 11 h Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

SAMEDIS MUSICAUX : RÉCITAL DE PIANO DE JEAN-MARC LUISADA

Samedi 25 janvier à 17 h Musée des Beaux-Arts Tél. 06 26 07 66 13

LE SOUPER

Samedi 25 janvier à 20 h 30 Théâtre de Poche Tél. 02 37 33 02 10

PROJET NEWMAN

Mardi 28 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

COMPROMIS

Vendredi 31 janvier à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

CONFÉRENCES/ CINÉMA

RETOUR VERS LE FUTUR 2 & 3

Vendredi 3 janvier à 20 h Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 02 37 88 19 30







CINÉ-CLUB: L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE

Mardi 7 janvier à 20 h 30 Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 02 37 88 19 30

CINÉ-CONFÉRENCE: LÉGENDES DE VENISE

Mardi 7 janvier à 14 h 15 et 20 h 15 Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 01 76 77 25 95

JEUDIS AU MUSÉE: «L'ENFANT DU VAINCU»

Jeudi 9 janvier à 18 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

CONFÉRENCE: FRANCOISE D'AUBIGNY

Vendredi 10 janvier à 17 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 36 91 93

REGARDS SUR LA CATHEDRALE : VISITE FLASH

Samedi 11 janvier à 11 h Musée des Beaux-Arts Tél. 06 60 67 53 66

CONFÉRENCE: L'OCCIDENTALISME

Samedi 11 janvier à 15 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

JEUDIS AU MUSÉE: LA BIBLIOTHEQUE DU CHAPITRE CATHEDRAL

Jeudi 16 janvier à 18 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE : PRÉSENTATION DE JULES VERNE ET JULES HETZEL

Samedi 18 janvier à 16 h Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

REGARDS SUR LA CATHÉDRALE : VISITE COMMENTÉE

Dimanche 19 janvier à 15 h 30 Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

JEUDIS AU MUSÉE : PAUL SERUSIER ET LES NABIS

Jeudi 23 janvier à 18 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

CONFÉRENCE: DERNIERES NOUVELLES DU COSMOS

Samedi 25 janvier à 15 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

CINÉ-CONFÉRENCE: COMPOSTELLE

Mardi 28 janvier à 14 h 15 et 20 h 15 Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 01 76 77 25 95

JEUDIS AU MUSÉE : L'ART DU PORTRAIT AU XVIIIE SIECLE

Jeudi 30 janvier à 18 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

CINÉ-CULTE: LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ

Jeudi 30 janvier à 20 h 30 Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 02 37 28 28 87

JEUNESSE

LES JOUETS S'ENNUIENT DANS LES TIROIRS

Jeudi 2 janvier à 14 h 30 et 16 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

SI LES POULES AVAIENT DES DENTS

Vendredi 3 janvier à 14 h 30 et 16 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

IMAGINARIUS

Samedi 4 janvier à 14 h 30 et 16 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

MELI-MELO D'HISTOIRES

Mercredis 8, 15, 22 et 29 janvier à 16 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

HISTOIRES DE LA CABANE

Samedi 11 janvier à 10 h 30 et 11 h 15 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

RONDE DES HISTOIRES

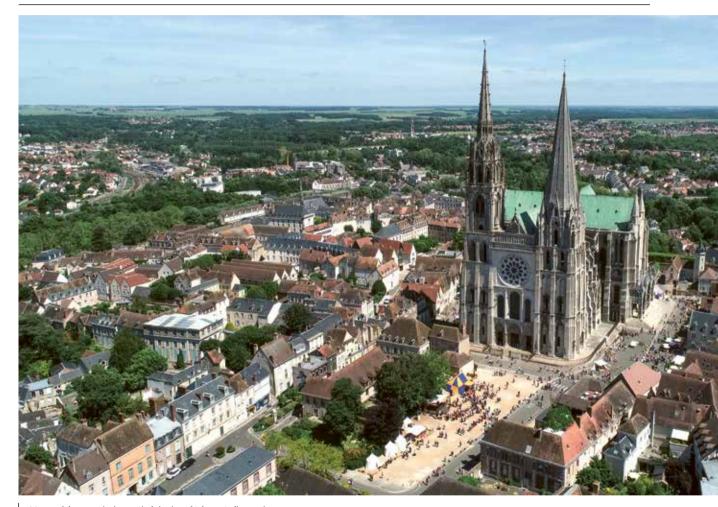
Samedi 18 janvier à 11 h Bibliothèque Louis-Aragon Tél. 02 37 88 45 20

LA LECTURE DU CIEL: PLANETARIUM

Samedi 18 janvier à 10 h 30, 11 h 15, 12 h, 14 h, 15 h et 16 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

Un plan d'actions pour la cathédrale

Alors que viennent de s'achever les festivités marquant le 40° anniversaire de l'inscription de la cathédrale de Chartres sur la liste du patrimoine mondial, c'est un nouveau chantier qui commence. Preuve que le prestigieux classement au patrimoine de l'Humanité constitue, plus encore qu'un couronnement, un véritable engagement.



Vue aérienne de la cathédrale côté portail royal.

I prend la forme d'un « plan de gestion » institué par l'Unesco, destiné à assurer la protection, la conservation et la mise en valeur du bien. Ce programme d'actions est obligatoire à l'appui de toute candidature depuis 2007, et les sites inscrits avant cette date devront tous s'en doter. Et plus encore en

France, depuis que la protection Unesco, la convention internationale, est désormais inscrite dans la loi.

De manière volontariste, l'Etat, propriétaire, et la Ville de Chartres, se sont donc associées pour mettre en place le Comité de bien, chargé de rédiger le plan de gestion de la cathédrale. Au sein de ce comité, coprésidé par La Préfète et par le Maire, siègent l'Eglise, affectataire du lieu, l'Architecte des bâtiments de France, conservateur de la cathédrale, la Direction générale des actions culturelles, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le Centre des mo-

numents nationaux, la Région et le Département. Cette instance de pilotage validera les travaux et propositions formulés par 3 groupes de travail thématiques, réunissant l'ensemble des acteurs intéressés à la cathédrale, dans toutes les dimensions de sa préservation, de sa gestion, de son rayonnement, qu'il s'agisse de l'édifice lui-même ou



de ses abords et vues lointaines. Ces propositions, concertées et validées, donneront lieu à des « fiches actions » déclinant des opérations concrètes, financées et inscrites dans le temps, pour conserver à la cathédrale de Chartres son caractère exceptionnel à l'échelle mondiale.

Archétype de la cathédrale gothique

Rappelons, au risque parfois de ne plus nous en rendre compte, que Notre-Dame de Chartres occupe dans le patrimoine de l'Humanité une place à part : elle fut, en 1979, la première cathédrale au monde à faire son entrée sur la prestigieuse liste ; elle y entra avec les tout premiers sites français et en réunissant 3 critères exceptionnels.

Le premier, le plus rare, délivré par l'UNESCO que pour un nombre restreint de sites: Représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain. « Ce qui la place au sein de la « royauté » du patrimoine mondial, commente Elisabeth Cayrel, consultante missionnée pour accompagner la démarche d'écriture du plan de gestion. Le second reconnaît à la cathédrale sa place unique pour « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée », en l'occurrence le Moyen Age. Enfin, Notre-Dame de Chartres présente l'archétype, parfaitement authentique et entièrement préservé, de l'architecture gothique. « On classe les cathédrales gothiques en "chartraines" et 'anti-chartraines'', explique Elisabeth Cayrel. Le modèle chartrain sert d'étalon pour décider si une cathédrale a un plan classique ou un plan atypique.»

Un à deux ans pour le Plan de gestion

Un pré-diagnostic a mis en avant l'état de conservation et d'entretien tout à fait satisfaisant, l'afflux très important de visiteurs et de pèlerins et un financement public stable, complété par un abondant mécénat d'entreprise et de particuliers. Puis les premiers groupes de travail ont réuni en décembre les associations et acteurs intéressés aux thèmes de la conservation, de la restauration, de l'urbanisme, du tourisme et du développement économique.

« Le premier objectif et la principale vertu du Plan de gestion, poursuit la consultante, c'est d'être un lieu où l'on travaille tous ensemble et où on échange des informations : Pérenniser la fréquentation touristique en assurant le développement durable du territoire. à la fois tourné vers l'avenir et la réponse aux attentes des visiteurs et des habitants et respectueux du caractère sacré de l'édifice et de la fragilité de son écrin paysager. » Voilà tout l'enjeu du plan de gestion dont l'écriture doit prendre un à deux ans. Avec, en ligne de mire, le 21 avril 2021, date de remise du rapport périodique à l'Unesco, et plus largement 2024, où la France accueillera le monde tandis que la cathédrale fêtera son millénaire...

► Inscription non définitive

1121 sites ont été inscrits sur la Liste depuis 1978. Avec 45 sites, la France n'arrive qu'en cinquième position derrière l'Italie (55), la Chine (55), l'Espagne (48) et l'Allemagne (46).

« Une inscription au Patrimoine mondial n'est pas définitive, précise Elisabeth Cayrel.
On peut la perdre. Deux sites ont ainsi été désinscrits: le sanctuaire de l'oryx, dans le sud du sultanat d'Oman, réduit pour cause d'exploitation d'hydrocarbures, et Dresde, en 2009, qui a pris valeur d'exemple pour stopper certaines dérives de l'époque. »

Le cinéma Art et Essai à Chartres

Détenteur de deux labels Art et Essai, le cinéma Les Enfants du Paradis s'efforce d'attirer jeunes et moins jeunes vers un cinéma différent.



e classement Art et Essai a pour but de soutenir les salles de cinéma qui programment une proportion significative de films recommandés Art et Essai et les soutiennent par une politique d'animation adaptée. Il se décline en trois labels : Jeune Public, Patrimoine/Répertoire et Recherche et Découverte, qui concerne les œuvres les plus exigeantes. Nanti des deux premiers labels, Les Enfants du

Paradis doit en contrepartie consacrer 22% de ses séances aux films Art et Essai.

Précisons que pour être étiquetée Art et Essai, une oeuvre doit, en premier lieu, « avoir caractère de recherche ou de nouveauté dans le domaine cinématographique » et/ou « refléter la vie de pays dont la production cinématographique est peu diffusée en France ».

Le triomphe de Joker

« Si le nombre d'entrées Art et Essai a progressé à Chartres depuis dix ans, il a tendance à stagner, confie Olivia Reynaud, programmatrice des Enfants du Paradis. Le public chartrain est attiré en priorité par les films aux réalisateurs ou aux acteurs "porteurs" ». Avec plus de 12 000 entrées, Joker, avec Joachim Phoenix est le grand vainqueur Art et Essai 2019 aux Enfants du Paradis, devant Once upon

a time... in Hollywood (4704), La Mule (3285), La Vie scolaire (3190) et Les Invisibles (2864).

Pour répondre aux partisans de la version originale sous-titrée, qui se plaignent de ne pas être assez bien servis à Chartres, Olivia Reynaud souligne que « la fréquentation des séances en VO reste faible. L'exploitant n'est en outre pas tout à fait libre, ajoute-t-elle. Il arrive que le distributeur ne rende pas accessible la version sous-titrée dans les cinémas où celle-ci n'attire pas les foules. »

Des initiatives vers les plus jeunes

Parallèlement à l'association Ciné-Clap, qui s'applique à « promouvoir la culture cinématographique par la diffusion de films d'auteurs et de films du patrimoine », Natacha Maxin, directrice des Enfants du Paradis, évoque le dispositif Collège au cinéma, qui propose à des classes de collèges de découvrir des oeuvres cinématographiques pour « acquérir grâce au travail pédagogique d'accompagnement des enseignants - des notions essentielles sur les éléments constitutifs des films proposées». Sans oublier le Festival 1, 2, 3... ciné (en février aux Enfants du Paradis). qui projette films et courts métrages pour enfants à partir de 3 ans, les ciné-goûters et, une fois par mois le dimanche matin, les ciné-petits déjeuners.

Natachafaittoutefois le constat qu'il est plus aujourd'hui compliqué d'intéresser enfants et adolescents « gavés d'images » au cinéma d'Art et d'Essai et aux films du patrimoine.



«Et pourtant, raconte-t-elle, une classe de cours moyen est venue voir récemment Chantons sous la pluie et ils ont adoré. Peut-être, songe-t-elle, faudrait-il créer des petits groupes d'élèves ambassadeurs du cinéma d'Art et d'Essai dans les collèges et les lycées.»

▶ Festival Télérama, du 15 au 21 janvier,

dans le cadre du Festival Télérama, les Enfants du Paradis propose de voir ou revoir huit films Art et Essai qui ont marqué l'année 2019: Parasite, Martin Eden, J'ai perdu mon corps, Le Lac aux oies sauvages, An Elephant sitting still, El Reino, Sibel, Les Misérables, et La Fameuse invasion des ours en Sicile.

3,50 € la séance avec le pass Télérama, détachable dans le magazine.

Les étudiants investissent le musée

Huit élèves de Polytech mènent deux projets scolaires en lien avec le musée des Beaux-Arts. L'objectif : le rendre accessible aux étudiants et se former à la gestion de projets.

ui a dit que les jeunes n'aimaient pas les lieux culturels? Sakina. Li. Claire et Lauétudient au sein de la section chartraine de Polytech Orléans, antenne située au pôle universitaire d'Eure-et-Loir. Dans le cadre de leur cursus, elles ont réalisé un court métrage sous forme d'« escape game» se déroulant dans les salles de l'ancien palais épiscopal, qui abrite aujourd'hui le musée. « C'est une idée originale qui nous a permis de découvrir les lieux et de se repérer, détaillent-elles. Nous avons envoyé notre film au festival Musées (em)portables, qui se déroule du 28 au 30 janvier au Carrousel du Louvre. L'idée est ensuite d'inviter les autres étudiants chartrains à nous transmettre leur production.» Le thème est libre mais l'histoire doit se dérouler au musée. Les participants y seront par ailleurs conviés pour être récompensés lors d'une soirée spéciale le jeudi 7 mai.

Visiter le musée autrement

Une semaine plus tard, les étudiants sont de retour! Emeline, Anaïs, Xinyi et Maud prévoient, elles aussi, d'investir le musée des Beaux-Arts puisque ces futures ingénieures diplômées de Polytech le feront visiter de manière ludique aux autres étudiants de la ville le jeudi 14



Xinyi, Anaïs, Emeline, Laurane, Claire, Sakira et Li sont étudiantes à Polytech.

mai, de 18 h à 21 h. « Nous avons créé un parcours un petit peu spécial, précisent-elles. Les étudiants vont devoir reconstituer une œuvre du musée à l'aide d'énigmes pour pouvoir en sortir. Nous sommes ainsi en charge de la communication de l'événement, de la gestion des inscriptions et de l'accueil de la centaine de participants. » Autant de missions qu'elles pourront faire valoir à leur sortie d'étude. Pour le musée des Beaux-Arts, ce projet est aussi une opportunité intéressante : « Cela permet de s'ouvrir aux jeunes adultes car c'est un public qui ne fréquente pas forcément le musée, souligne Philippe Bihouée, attaché de conservation. Des premiers liens avec l'école polytechnique ont été tissés l'année dernière lors du Happy Campus Day et ces projets tutorés sont amenés à être reconduits sous d'autres formes dans les années à venir. »

► Contacts : projet.emportables. 2019.2020@gmail.com ; projetbienvenueaumusee 2019@gmail.com

Objet du mois

Hyacinthe Rigaud naît le 18 juillet 1659 à Perpignan, descendant d'une famille de peintres. Il débute son apprentissage vers 1673 et c'est auprès du peintre Antoine Ranc qu'il découvre la manière flamande et qu'il s'initie à l'art du portrait. Il se rend à Paris en 1681 et dès l'année suivante il remporte le premier prix de peinture à l'Académie. Son succès dans l'art du portrait est immédiat et la clientèle afflue, famille royale, noblesse dont les proches de la famille des Saint-Simon, ainsi que Louis XIV.

laude de Saint-Simon, fils d'un favori de Louis XIII et père de Louis, s'adresse à Hyacinthe Rigaud pour peindre le portrait de son fils. Exécuté en 1685, Louis est représenté vêtu d'une armure et portant une soutache rouge qui souligne l'appartenance à la Maison du roi.

Louis de Saint-Simon né en 1675, reçoit une formation intellectuelle et morale très ambitieuse pour un jeune seigneur. Passionné d'histoire, mais par son rang fait pour le métier d'armes, il participe aux campagnes « louis-quatorziennes ». Froissé de ne pas être nommé brigadier, il s'installe à la cour.

Celle-ci lui offre le spectacle d'une comédie humaine, ruses, intrigues et passions, qui le ravit. Il se fait l'historien de la période 1691-1723, sondant les gouffres du mal et arrachant les masques du vice.

Son œuvre, témoignage exceptionnel de son époque, en fait l'un des plus grands historiens français.

Louis XIV meurt en 1715. L'amitié qui le lie au régent, le duc d'Orléans, lui permet de jouer un rôle politique réel mais suite à



son décès en 1723, il tombe en disgrâce. Il se consacre alors presque exclusivement à l'écriture de ses Mémoires et à l'enrichissement de sa bibliothèque. À sa mort en 1755, elle est riche de 6200 volumes.

Louis de Saint-Simon, Vidame de Chartres,1685 Hyacinthe Rigaud Huile sur toile Achat 1886, inv.5409

Mathieu Theval La trompette avant tout

Entré à l'Orchestre d'harmonie de Chartres (OHC) en septembre dernier, Mathieu Theval, 13 ans, en est devenu le plus jeune élément.

atthieu est arrivé à l'OHC au mois de septembre, explique Isabelle, sa mère. Il devait être à l'essai jusqu'à la fin de l'année mais début novembre, Georges Carlier, le directeur, nous a dit: "Pas de souci, on veut le garder"."

La trompette, Mathieu en est tombé amoureux à l'âge de 4 ans lors des ateliers découverte organisés par le conservatoire. « J'avais envie de jouer d'un instrument, se souvient-il. Après en avoir essayé quatre ou cinq, i'ai tout de suite compris en soufflant dans une trompette que c'était celui-là le bon ». Sa trompette, il ne l'a plus lâchée. « Elle l'a aidé au niveau de la concentration, dit Isabelle. Mathieu est un enfant hyperactif. Il a toujours eu un peu de mal à l'école parce qu'il n'aime pas ça. Mais avec la musique, ça n'a jamais été compliqué. C'est son échappatoire, une thérapie comme une autre!»

Mathieu vit sa passion intensément. « On ne l'a jamais forcé, confie sa mère. Il était demandeur. Ça fait trois années de suite, par exemple, qu'il suit des stages intensifs d'une semaine à Tours pendant les vacances de la Toussaint. »

Le conservatoire et ses examens de fin d'année ont appris à Mathieu à gérer son stress. Mieux même, de l'aveu de sa prof du conservatoire, Véronique Drouet, il joue encore mieux devant un jury que pendant les répétitions. Au conservatoire, il a aussi découvert les plaisirs de l'orchestre dans l'harmonie junior puis au sein de l'orchestre symphonique, où il a moins accroché. Voyant son manque d'intérêt, Véronique Drouet l'a alors dirigé vers l'OHC.

Sa première cérémonie officielle

« Il aime bien le conservatoire mais l'OHC l'a transformé parce qu'il est tombé dans un monde d'adultes qui le "cocoonent" », dit sa mère. « C'est comme une grande famille, ajoute Mathieu, devenu la mascotte de l'orchestre. Peut-être que je préfère jouer avec des adultes. » Le 11 novembre, quand il a dû pour la première fois souffler dans sa trompette en marchant au pas lors de sa première cérémonie patriotique, il a eu un peu de mal à suivre. « Mais on entendait toujours un adulte de l'orchestre lui donner les indications pour l'aider à reprendre son pas », raconte Isabelle. Ce jour-là, fier de son benjamin, René Castelain, le chef d'orchestre de l'OHC, l'a même, fait avancer pour le présenter à la préfète, au maire Jean-Pierre Gorges et à Elisabeth Fromont, la première adjointe.

Un emploi du temps chargé

«Après la cérémonie, il a juste pris le temps de manger et après on l'a entendu reprendre sa trompette, dit Isabelle. C'est un besoin. Ça lui fait du bien, pour le souffle, pour plein de choses!» Un peu plus d'un mois plus tard, le 21 décembre, Mathieu, qui avait déjà joué à la cathédrale pour la messe de la Sainte-Cécile, découvrait cette fois la scène du théâtre lors du grand concert annuel de l'OHC.

Entre les répétitions le vendredi soir de 20 h 45 à 23 h, où « il pique parfois du nez », celles du samedi matin avec les Brass's ouverts, le groupe de musique festive de l'OHC, les cours au conservatoire le jeudi soir et les concerts le samedi ou le dimanche après-midi, son emploi du temps de trompettiste ne laisse pas de place à d'autres distractions. « Ce n'est pas grave, c'est ce que j'aime ».

Aussi passionné soit-il, Mathieu ne souhaite pourtant pas faire de la trompette son métier. Son rêve : « Entrer aux Compagnons du devoir pour devenir pâtissier ».





Le marché de Noël de la place du Peuple à Ravenne (Italie), jumelée depuis 62 ans



Le sapin de lumière de la Place de Giraldo à Evora (Portugal), jumelée depuis 16 ans









Le Market Cross de Chichester (Angleterre), jumelée depuis 60 ans





La rue Maximilien enneigée, avec la cathédrale en arrière-plan, à Spire (Allemagne), jumelée depuis 60 ans



Le temple hase-dera à Sakurai (Japon), jumelée depuis 30 ans (crédit : D. Buisson)



CINÉCIAP LE PROGRAMME DE JANVIER

Mardi 7 janvier à 20 h 30, À la médiathèque l'Apostrophe.

L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE



Lee Marvin et Lee Van Cleef dans L'homme qui tua Liberty Valance

De John Ford (États-Unis, 1962, 2h03, vostf) Avec John Wayne, James Stewart, Lee Marvin.

Un sénateur, devenu célèbre pour avoir tué un bandit notoire, revient pour l'enterrement d'un vieil ami.

Un trio de haute volée

pour un film qui ne l'est pas moins. Western atypique dans lequel John Ford revient sur tous les thèmes qui ont fait sa renommée, mais pour les détourner subtilement. Une œuvre d'une grande force, un de ses meilleurs films!

Jeudi 30 janvier à 20h 30, Au cinéma Les Enfants du Paradis.

LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ



De Buster Keaton (États-Unis, 1923, 1h15, vostf) version restaurée.

Présentation et analyse avec Stéphane Goudet, professeur de cinéma à l'université Paris 1, spécialiste du cinéma burlesque.

Une lutte ancestrale oppose les clans Canfield et McKay.

Au cours d'une fusillade, les deux chefs de famille sont tués. La veuve McKay quitte sa campagne et emmène son bébé Willy à New York. Vingt ans ont passé. Willy McKay est convoqué pour prendre possession de l'héritage familial...

Un chef d'œuvre méconnu à (re)découvrir!

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.

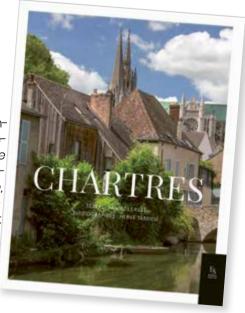
CULTURE | LIVRE

Chartres De Pascal Le Rest

Photographies de Hervé Tarrieu.

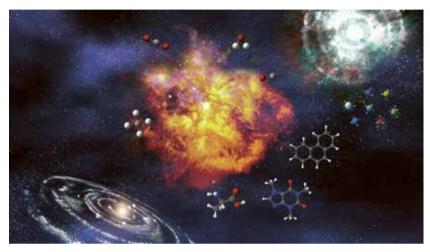
Docteur en ethnologie, ethnométhodologue, auteur d'une quarantaine d'ouvrages et chartrain depuis trente ans, Pascal Le Rest définit son livre comme « une aventure dans le temps aux sources de multiples traditions humaines, celles des religions ou des spiritualités, celles des bâtisseurs, visibles par l'architecture ou l'archéologie, celles des arts comme le vitrail ou la sculpture». Au fil de ses déambulations, il témoigne de son amour pour la ville en nous dévoilant « les secrets, les légendes et les mythes qui agitent la ville depuis des siècles voire des millénaires » et en nous entraînant à la rencontre de personnalités étonnantes et charismatiques.





Dernières nouvelles du cosmos

L'Apostrophe part à la conquête de l'espace en ce début d'année : deux expositions, une Nuit de la lecture dans un planétarium et deux conférences vont aiguiser votre curiosité.



Explorer l'univers

Les hommes ont toujours observé le ciel et les astronomes ont décrit et classé les astres durant des siècles. Aujourd'hui, astrophysiciens et cosmologues s'attachent à comprendre la composition et l'évolution de l'univers. Par Centre sciences, organisme régional de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Mille milliards de planètes

Des exoplanètes, situées en dehors de notre système solaire, et plusieurs milliers d'étoiles de même nature que le Soleil, sont sous la surveillance constante des astronomes. Étudier ces astres peut nous aider à mieux comprendre le passé et appréhender le devenir de notre système planétaire.

Par l'Association française d'astronomie.

► Expositions du 8 janvier au 29 février.

Nuit de la lecture du ciel

Spécialement installé dans la cabane de la médiathèque, un planétarium gonflable à projection numérique immersive plonge petits et grands à 180° dans notre voûte céleste, ses constellations et ses mystères. Animation astronomique commentée par le médiateur scientifique du planétarium SPICA.

Nuit de la lecture, samedi 18 janvier.
Séances de 30 minutes à 10 h 30, 11 h 15 et 12 h.
À partir de 5 ans.
Séance d'une heure à 14 h, 15 h 15 et 16 h 30.
À partie de 10 ans.
Rendez-vous 15 minutes avant le début de la séance.
Places limitées, inscriptions à l'accueil.

Dernières nouvelles du cosmos en signal radio

Un état des lieux de la radioastronomie actuelle permet une mise en perspective des derniers résultats: première image de l'horizon d'un trou noir super-massif, détection des ondes gravitationnelles, caractérisation des premiers instants de l'univers. Présentation à cette occasion de la station de Nançay, l'un des observatoires radio les plus importants en Europe. Avec la participation de Stéphane Corbel, astrophysicien.

► Conférence samedi 25 janvier à 15 h 30.

Sommes-nous seuls dans l'univers ?

Le perfectionnement des instruments d'observation et les missions spatiales permettent désormais la recherche scientifique de la vie extraterrestre. Sur Mars, Europe, Titan, Encelade, les planètes extrasolaires ou encore la comète «Tchouri» explorée par la sonde Rosetta, trouvera-t-on une vie microbienne ? Celle-ci a-t-elle une chance d'évoluer vers une civilisation intelligente? Avec la participation d'André Brack. astrobiologiste.

► Conférence samedi 15 février à 15h30, auditorium de l'Apostrophe.

THÉÂTRE DE CHARTRES



LA MACHINE DE TURING

Mardi 7 janvier à 20 h 30

Texte Benoit Solès. Mise en scène de Tristan Petitgirard. Avec Benoit Solès et Amaury de Crayencour.

Grande salle (Durée : 1h20).

Evocation du destin horsnorme du mathématicien Alan Turing, qui parvint à briser le code de la machine à chiffrer allemande Enigma pendant la Seconde Guerre mondiale. Un biopic théâtral à la fois authentique et plein d'imagination, qui célèbre un être visionnaire et inadapté, héros et martyre, broyé par l'Angleterre bienpensante des années 1950.

SANDRINE SARROCHE Vendredi 10 janvier à 20 h 30

Venareai 10 janvier a 20 n Humour

Grande salle (Durée : 1h20).

Forte d'une écriture juste et subtile, d'un humour cynique et d'un sens aigu de l'observation, Sandrine Sarroche relate son parcours de provinciale à la conquête de Paris et mêle sketchs et chansons pour livrer sa vision chic et choc de la vie à travers une galerie de personnages fantaisistes.

LECTURES ET RENCONTRES

Samedi 11 janvier à 19 h 30

Clôture de la résidence d'écriture de Philippe Krhajac. au Petit Théâtre

Présentation de textes des stagiaires mis en voix par des comédiens professionnels et les calligraphies issus des ateliers.



NI LES CHIENS QUI **BOITENT, NI LES FEMMES OUI PLEURENT**

Mardi 14 janvier à 20 h 30

D'après Les Écrits de Frida Kahlo. Mise en scène de Laurence Cordier.

Grande salle (Durée : 1h20)

Dans le journal des dix dernières années de sa vie, Frida Kahlo dévoile son courage face à l'adversité, sa passion dévorante pour le peintre Diego Rivera, mais aussi son humour irréductible face à la maladie et la mort. Enfermée dans le carcan d'un corps douloureux, Frida transcende ses souffrances dans la création artistique.

PLAIDOIRIES

Vendredi 17 janvier à 20 h 30

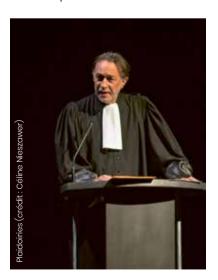
Mise en scène d'Eric Théobald. Avec Richard Berry Grande salle (Durée : 1h20).

En rejouant les célèbres plaidoiries de cinq ténors du barreau, Richard Berry, seul en scène, fait revivre six grands procès de ces cinquante dernières années dans cette pièce captivante sur le pouvoir des mots et l'impact d'une plaidoirie sur la société.

LETTRES À NOUR Mardi 21 janvier à 20 h 30

Mise en scène de Rachid Benzine et Charles Berling. Avec Robin Renucci et Nacima Bekhtaoui. Grande salle (Durée: 1h10).

Nour, 20 ans, a tout quitté pour rejoindre en Irak l'homme qu'elle a épousé, lieutenant de Daech. Décision que son père, brillant universitaire et musulman épris de la philosophie des Lumières, ne peut accepter. Pour ne pas rompre le lien qui les unit, ils entretiennent une correspondance, parfois tenue secrète.



OTHELLO

Jeudi 23 janvier à 20 h 30

Mise en scène d'Arnaud Churin. Grande salle (Durée : 2h25).

Et si Othello était blanc et tous les autres protagonistes noirs? C'est le postulat de cette relecture contemporaine la pièce de Shakespeare, qui parle de cette expérience universelle au'est la solitude au milieu des autres.

BAUDELAIRE, UN ALBATROS ÉCARTELÉ Samedi 25 janvier à 11 h

Lecture et rencontre Petit Théâtre (Durée: 1h).

Antoine Marneur et Bruno de Saint Riquier lisent Charles Baudelaire.

Entrée libre sur réservation au 02 37 23 42 79.

PROJET NEWMAN Mardi 28 janvier à 20 h 30

Conception d'Amine Adjina et Émilie Prévosteau. Grande salle (Durée : 1h45).

S'inspirant des réflexions du philosophe allemand Günther Anders menées dans L'Obsolescence de l'homme, la compagnie du Double continue sa recherche sur la famille et interroge notre rapport aux images et à l'importance de la fiction dans nos vies.

COMPROMIS Vendredi 31 janvier à 20 h 30

Mise en scène Bernard Murat. Texte de Philippe Claudel.

Avec Pierre Arditi, Michel Leeb et Stéphane Pezerat. COMPLET

► Renseignements et réservations sur www.theatredechartres.fr billetterie@theatredechartres.fr Tél. 02 37 23 42 79

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE EN PIÈCES

▶ Théâtre de Poche Abbaye Saint-Brice, 2, rue Georges-Brassens. Tél. 02 37 33 02 10. www.theatre-en-pieces.fr theatre-en-piece@ wanadoo.fr. Tarifs: 15 € et 11 €

SOIREE D'OUVERTURE DE LA SAISON 2020

Vendredi 10 ianvier à 19 h 30

Présentation des spectacles du Théâtre en Pièces et du Théâtre de Poche durant l'année 2020 suivie d'un concert du trio Surboum Torride. Entrée libre sur réservation.

LE DERNIER CHANT

Vendredi 17 et samedi 18 janvier à 20 h 30

D'après Le Chant du cyane et des nouvelles d'Anton Tchekhov. Mise en scène d'Emmanuel Ray et Mélanie Pichot, Avec Fabien Moinv. Mélanie Pichot et Emmanuel Ray.

A la lisière entre le drame et la comédie, entre le rire et les larmes, l'itinéraire d'un vieil acteur, d'un souffleur et d'une ieune actrice: leurs désirs, leurs rêves brisés, leurs moments de gloire, leurs solitudes. Ce sont des équilibristes sur le fil, des rêveurs d'absolu entre ombre et lumière, entre gloire et désillusions.

LE SOUPER

Samedi 25 janvier à 20 h 30

De Jean-Claude Brisville. Mise en scène : Mathieu Genet Avec Antoine Marneur, Fabien Moiny et Emmanuel Ray.

Le 6 juillet 1815, après des siècles de monarchie absolue, après la Révolution Française et la Terreur, après la chute de Napoléon. la France est à qui la voudra. Fouché et Talleyrand, les deux plus grands ministres de l'époque. ennemis jurés depuis toujours, s'allient le temps d'un souper en





tête à tête. Dans l'argenterie et le velours, entre culs d'artichauts à la ravigote et saumon à la royale, on assiste à l'affrontement de ces deux hommes sans scrupule qui préparent un nouveau rendez-vous avec l'Histoire.

IMBERT IMBERT

Vendredi 24 janvier à 20 h 30

Poésie, amour, révolte et contrebasse

Imbert Imbert prouve qu'il sait vraiment faire danser les mots en leur donnant du talent

En agressant la sagesse, poison violent pour l'imagination, il nous fait comprendre qu'il est enfin temps que la folie des sages fasse des concessions à la sagesse des fous. Avec une poignée de mots, une poignée de silences et quelques poignées de notes, il chante et il sonne l'insurrection des carcans. Et l'on sent bien que pour lui, parfois, l'humour est la seule arme dont il dispose pour ne pas attraper le premier fusil qui passe. Puis la tendresse, à fleur d'archet, reprend son souffle, les yeux d'Imbert Imbert brillent et sourient en douce, comme s'il nous disait, il ne faut pas me croire quand je désespère. Sur scène, ac-



compagné de sa seule contrebasse, il chante, bien décidé à faire la peau à la poésie en lui faisant l'amour.

THÉÂTRE **DU SEUIL**

▶ Renseignements:
07 64 27 93 47
Réservations:
www.theatreduseuil.com
info.theatreduseuil@
gmail.com
Tarifs: 20 € et 15 €

LA REVANCHE DE BRUNO

Du jeudi 16 janvier au samedi 1^{er} février à 21 h ainsi qu'à 17 h les samedis

De et avec Matthieu Mailhé et Thibault Deblache.

« Un duo burlesque qui dynamite la variété internationale avec panache!» The Band est un chanteur-imitateur tout-terrain capable de reprendre sans discrimination Elvis, Brel ou Cloclo. À ses côtés, le pianiste Bruno s'accroche: remplacer un big band au pied levé armé d'une simple perruque, c'est compliqué... Paillettes, gags visuels délirants, morceaux de bravoure instrumentaux, ces fous furieux ne reculeront devant rien pour gagner leur pari: vous faire pleurer de rire.



THÉÂTRE **Portail sud**

▶ Réservation:
0237363306
theatreportailsud.com
Entrée:17€.
Abonnés
et tarif réduit:13€.

COMPTE RENDU SUCCINCT **DU 12 DÉCEMBRE 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES Maire

DESIGNE Madame Janine MILON Secrétaire de séance

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUYAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Nabila LAKE-HAL, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, M. Alain PIERRAT, M. José ROLO, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT, Monsieur Michel TEILLEUX (à partir de la délibération nº3)

Etaient représentés : Madame Monique KOPFER par pouvoir à Mme Josette BERENFELD, M. Laurent LHUIL-LERY par pouvoir à Mme Karine DORANGE, Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, Mme Maria CHEDEVILLE-JEBLI par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Janine MILON, Monsieur Yves NAUDIN par pouvoir à M. Jean-Maurice DUVAL

Etaient excusés : Mme Françoise FERRONNIERE, Mme Nadège GAUJARD, M. Alain MALET, M. Boris PROVOST, M. Murat YASAR.

Etaient absents: M. David LEBON, Mme Sandra RENDA.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 novembre 2019 a été voté à l'unanimité, 3 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

ADMINISTRATION GENERALE

1 Commission Consultative des Services Publics Locaux - Rapport d'activités 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

du rapport d'activités de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie pour l'année 2019 à la date suivante :

Mercredi 16 octobre

Avis favorable de la CCSPL pour le rapport :

- Concession de service public - Création et gestion d'un marché des Arts - Lancement

A cette même date, la CCSPL a pris acte des rapports des délégataires pour l'année 2018 :

- Fourrière automobile
- Stationnement souterrain QPark
- Camping et Auberge de Jeunesse
- Activités Enfance PEP 28
- EPA Chartres International

2 Protection fonctionnelle du Maire - Injures publiques

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ACCORDE la protection fonctionnelle à M. Jean-Pierre Gorges, en qualité de Maire de Chartres, à l'occasion de la procédure en gagée par ce demier à la suite des propos tenus en publique et revêtant la qualification d'injures publiques, faits qui sont prévus et réprimés par les articles 29 et 33 de la loi du 29 juillet 1881.

AUTORISE la prise en charge par la commune des frais de procédure qui en découlent.

FINANCES ET PROSPECTIVE

3 Budget 2019 - décision modificative n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ADOPTE la décision modificative n°3 de l'exercice 2019.

4 Travaux liés au passage à la M57 apurement compte budgétaire 1069 - budgets annexes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le principe d'apurement des comptes 1069 avant le 31 décembre 2019 et comme le prévoient les dispositions liées au passage à la « M57 »;

ACCEPTE qu'une écriture d'ordre mixte soit réalisée du compte 1068 « excédent de fonctionnement

capitalisé » par le crédit du compte 1069. Le budget annexe tourisme et loisirs est concerné à hauteur de 67 €, ainsi que le budget annexe parcs de stationnement souterrain à hauteur de 3 901 €.

PRECISE que la prochaine modificative prévoit les crédits ; cette écriture a été étudiée avec les services de la DDFIP et de la Trésorerie de Chartres métropole.

5 Amortissements et budgets de la collectivité - précisions sur la M 57

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE les principes du rapport concernant les budgets de la collectivité et notamment ceux liés à la M 57 :

ACCEPTE les nouvelles durées proposées pour les biens acquis à compter de 2019 et dont les plans d'amortissement commenceront à compter de 2020. La collectivité entend harmoniser et unifier ses durées quelque soit les budgets concernés. Pour les budgets utilisant la M57 à compter de 2020, la collectivité limitera les amortissements aux seuls comptes ou imputations évoqués dans la nomenclature M57 ; les plans d'amortissement des biens acquis avant 2019 sont poursuivis dans les conditions « antérieures » et jusqu'à leur achèvement.

AUTORISE la collectivité à amortir dans le cadre de la M57 et des autres nomenclatures, en une fois les biens de faible valeur et dont la valeur unitaire est inférieure ou égale à 1000 € HT.

RETIENT la méthode du « prorata temporis » uniquement pour les biens acquis ou mis en service après 2022 (les biens acquis jusqu'à cette date seront amortis avec les nouvelles durées selon la méthode actuelle d'amortissement soit le N+1). Le travail encours sur l'inventaire ou l'actif entrepris avec la DDFIP et le comptable public est un préalable avant l'utilisation d'une nouvelle méthode.

VALIDE le fait qu'en cas de provisions à effectuer, la collectivité utilisera une comptabilisation « semi-budgétaire » soit le régime de droit commun.

PRECISE que la collectivité n'appliquera pas pour le moment la neutralisation; selon la montée en puissance des amortissements elle se réserve le droit de revoir cette disposition.

PRECISE que les virements de crédits entre articles au sein du chapitre seront possibles et seront effectués par l'ordonnateur ou la personne ayant délégation.

6 Débat d'orientation budgétaire DOB 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

De la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 au vu de la présentation d'un document fournissant les éléments nécessaires.

Ce document est à disposition du public au guichet unique, boulevard Chasles à Chartres et au service gestion des assemblées 1 avenue Pichard à Chartres de 9h à 12h et de 14h à 17h.

7 Exécution du budget 2020 avant son vote ouverture des crédits d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la

majorité par 29 voix pour, 3 voix contre

AUTORISE pour l'exercice 2020, dans l'attente du vote du budget primitif, l'ouverture de crédits d'investissement correspondant à 25 % des crédits des dépenses d'investissement du budget de l'exercice 2019. La répartition par budget et par chapitre est indiquée dans les tableaux ci-après.

AUTORISE le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits d'investissement ouverts aux budgets précédents non compris les reports de crédits et les crédits afférents au remboursement de la dette.

8 Exonération droits de place et terrasse - 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de la mise en place d'exonération pour 2019 dans le domaine des droits de place et terrasses pour certains espaces en travaux sur la ville de Chartres; les commerçants situés dans les rues Philippe Desportes et Gabriel Lelong et rue de la Pie (du 15 au 30) doivent pouvoir bénéficier d'une exonération des droits de place et terrasse en 2019;

APPROUVE le principe de la mise en place d'exonération pour 2020 dans le domaine des droits de place et terrasses pour certains espaces en travaux sur la ville de Chartres ; les commerçants situés dans la rue Saint Michel, rue de la Mairie, rue Montescot, rue au lin, rue des Côtes, rue Félibien, rue Nicole, rue de la Pie (du 15 au 30), avenue Jehan de Beauce, places Evora, de l'Etape au vin, des Halles, Sémard doivent pouvoir bénéficier d'une exonération des droits de place et terrasse en 2020 ;

PERMET au Maire de signer les actes éventuels permettant d'appliquer ces dispositions.

9 Tarifs généraux 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE les actualisations proposées des différentes prestations municipales suivantes:

- Communication de documents électoraux et documents administratifs communicables,
- Reprographie,
- Cimetière,
- Barrières de chantier,
- Occupation du domaine public,
- Contrôle d'accès par carte magnétique zones à accès règlementé
- Droits de place
- Stationnement payant de surface
- Taxis (occupation du domaine public)
- Parkings
- Parkings souterrains résidence Montpensier et du Mail
- Propreté
- Locations de stands
- Signalisation événementielle
- Fête foraine
- Artothèque
- Maison de l'Archéologie
- Médiathèque et bibliothèque ARAGON
- Musées
- Conservatoire de musique et de danse
- Ecole des sports
- Maison pour tous du Pont neuf Activité gymnastique
- Utilisation des équipements sportifs
- Locations des maisons pour tous

- Locations de salles
- Restauration scolaire
- Sinistres et dégradations de biens communaux
- Composition florale
- Interventions des services
- Location de fourreaux

PRECISE que l'état joint dresse la liste des prestations concernées et que cette tarification 2020 s'applique soit à compter du 1° janvier 2020 soit pour la période scolaire 2020/2021 quand cela est mentionné dans les grilles ;

10 CCAS - subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le versement d'une subvention au centre communal d'action sociale de la Ville de Chartres pour l'exercice 2020 dans la limite de 1760 000 € en section de fonctionnement et dans la limite de 250 000 € en section d'investissement.

11 Avance destinée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement «Pôle Gare»

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le principe de la convention présentée par la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement « Pôle Gare » ;

ACCEPTE le versement de la somme de 310 000 € pour 2020 ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes éventuellement liés ;

PRECISE que cette somme pourra être versée en 2020 et avant le vote du budget primitif 2020 de la collectivité.

12 Avance destinée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement «îlot Courtille»

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE les principes de la convention d'avance à la SPL Chartres Aménagement et pour la concession d'aménagement « llot Courtille » ;

ACCEPTE le versement pour 2020 de la somme de 96 000 € dans le cadre de cette concession ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes éventuellement liés ;

PRECISE que cette somme pourra être versée en 2020 et avant le vote du budget primitif 2020.

13 Accord-cadre d'investigations complémentaires non-intrusives pour la Ville de Chartres, Chartres Métropole et le CCAS de la Ville de Chartres - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant estimatif annuel
Investigations complémentaires non-intrusives pour la Ville de Chartres, Chartres Métropole et le CCAS de la Ville de Chartres.	GEOSAT SELAS 41 – 45 Boulevard Romain Rolland	250 000 € HT, soit 300 000 € TTC
	75014 PARIS	

14 Accord-cadre pour la fourniture de mobilier urbain non publicitaire de voirie - lot n°1 et 2 autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Designation	Entreprises retenues	Montant
	Groupement conjoint composé des sociétés suivantes :	
Lot n°1 - Potelets, bancs, iardinières et barrières	SERI SAS (Mandataire solidaire) 21, rue du Sanital 86100 CHÂTELLERAULT	Accord-cadre sans minimum et sans maximum en quantité et/ou en valeur
,	CONCEPTURBAIN (cotraitant) 151, Allée de la Fosse Neuve 37210 PARCAY MESLAY	Montant estimatif annuel de 70 000,00 € HT
	Société AREA	Accord-cadre sans minimum
Lot n°2 - Grilles d'arbres et	17, rue d'Ariane	et sans maximum en quantité
corsets d'arbres	31240 L'UNION	et/ou en valeur
		Montant estimatif annuel de 15 000.00 € HT

15 Accord-cadre d'entretien et de travaux de voirie - lot n°1 - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à l'accord-cadre n° n°2018G021, relatif au Lot n°1 : Entretien et travaux de voirie et conclu avec le groupement solidaire composé par les société énoncées ci-dessus, ayant pour objet de prendre en compte des prix unitaires supplémentaires et de les adjoindre au BPU.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

16 Accord-cadre de prestations d'études et de Maîtrise d'œuvre pour des opérations de restauration ou de réparation sur immeubles classés ou inscrits au titre des Monuments Historiaues - Lots n°l et 2 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres énoncés ci-dessous suivant le classement ci-après :

Désignation	Classemen t attribué lors de l'analyse des offres	Entreprises retenues	Montant
		Groupement conjoint composé par les sociétés :	
	1 âre	MARIE-SUZANNE DE PONTHAUD (mandataire solidaire) 61, rue de l'Ancienne Mairie 92100 Boulogne-Billancourt	
Lot nº1 : Opérations sur immeubles ou parties		ASSELIN Economistes SARL (cotraitant) 30, rue Jubé de la Pérelle 91410 Dourdan	Accord cadre sans minimum et sans maximum en quantité et/ou valeur.
d'immeubles classés au titre des Monuments		GT2i (cotraitant) 26, rue des Châtaigniers 45240 MARCILLY EN VILLETTE	Montant estimatif de
des monuments Historiques		Groupement conjoint composé par les sociétés :	175 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord-cadre
	2 ^{nde}	APGO ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (mandataire solidaire) 120 Boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES	
		STRUCTURE ET PATRIMOINE (cotraitant) 6 rue Berthelot	
		92150 SURESNES	
		CTEK Ingénierie (cotraitant) 15, Avenue Saint-Germain des Noyers "Immeuble les Sablons" 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	
		CECIBAT (cotraitant) SARL au capital de 50000 € 11 Bd du Commandant Charcot 17440 AYTRE	
		Groupement conjoint composé par les sociétés :	
Lot n°2 : Opérations sur		APGO ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (mandataire solidaire) 120 Boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES STRUCTURE ET PATRIMOINE (cotraitant)	Accord cadre sans minimum et sans maximum en quantité et/ou
immeubles ou parties d'immeubles	1ère	6 rue Berthelot 92150 SURESNES	valeur.
inscrits au titre des Monuments Historiques		CTEK Ingénierie (cotraitant) 15, Avenue Saint-Germain des Noyers "Immeuble les Sablons" 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	Montant estimatif de 86 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord-cadre
		CECIBAT (cotraitant) SARL au capital de 50000 € 11 Bd du Commandant Charcot 17440 AYTRE	

17 42 rue de la Croix Bonnard - Acquisition de parcelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée section CT n° 30 (8 803 m²), située 42 rue de la Croix Bonnard, au prix de 8 070 € (net vendeur - en ce indemnité d'éviction comprise), auprès de la S.C.I. Résidence du Gaillon, représentée par Monsieur ASSA, ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

18 La Croix Jumelin - Désaffectation et Déclassement d'une parcelle et cession de deux parcelles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ABROGE la délibération nº CM2019/171 en date du 10 septembre 2019

APPROUVE la désaffectation et le déclassement de la parcelle cadastrée section DB n° 372 d'une superficie de 47 m², et la cession de deux parcelles cadastrées section DB n° 115 (264 m²) et DB n° 372, sises Sentier de la Croix Jumelin à Chartres, au profit de Monsieur André KUBICKI, domicilié 20 rue de Rechèvres ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 9 400 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

19 Convention portant mise en œuvre de services communs entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole - Avenant 4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention portant mise en œuvre de services communs entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à sianer ledit avenant.

20 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de :

- La création d'un poste de Référent restauration et entretien ménager à Temps complet, relevant du cadre d'emplois des Agents de maîtrise (catégorie C), suite à l'évolution de ce poste initialement crée à temps non complet 58 %,
- La création d'un poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à temps non complet 68 % (catégorie C), suite à l'évolution de ce poste initialement crée à temps non complet 47%.
- La création d'un poste d'Agent polyvalent entretien ménager et Restauration, relevant du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux (catégorie C) à temps complet, suite à l'évolution du poste initialement crée à temps non complet 83 %,
- La création d'un poste d'Agent polyvalent d'entretien et de restauration à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux (catégorie C).

ADOPTE pour ces postes, le maintien du principe du recours au recrutement par voie contractuelle en vertu des articles 3-2 de la loi 84-53, dans l'hypothèse du recrutement infructueux de fonctionnaire,

ACCEPTE pour ces postes, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

21 Distribution de plis des outils de communication

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le montant de la vacation pour la distribution de plis des outils de communication de la Ville de Chartres à 0.12 € brut par pli à compter du 01 janvier 2020

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

22 Transmission au Département du Projet Scientifique et Culturel du Musée et lancement du recrutement du conservateur-directeur

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 abstentions

PREND ACTE de la validation du Projet Scientifique et Culturel du Musée par les services de l'Etat,

PREND ACTE du projet de recrutement d'un futur conservateur-directeur du Musée des Beaux-Arts,

AUTORISE le maire ou son représentant à transmettre les éléments requis au Conseil Départemental (PSC validé, courrier du Ministère) exécutant la clause résolutoire de cession du palais Episcopal,

CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le maire ou son représentant à saisir la DRAC en vue des démarches et financements nécessaires à la pleine réalisation du projet d'un Musée renouvelé.

23 Théâtre du Détour – Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2019-2020-2021 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Théâtre du Détour* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020, à 20 000 c.

FIXE le montant du 1^{er} versement de la subvention de fonctionnement 2020, à 10 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°l à la convention d'objectifs avec l'Association « *Théâtre du Détour* » ainsi que tout document y afférent.

24 Théâtre Portail Sud - Convention d'objectifs 2020-2021-2022 - Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association Théâtre Portail Sud et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020, à 50 000 c.

FIXE le montant du 1^{or} versement de la subvention de fonctionnement 2020, à 25 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'Association Théâtre Portail Sud et tout document y afférent.

25 Théâtre en Pièces - Convention d'objectifs 2020-2021-2022 - Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'Association Théátre En Pièces et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020, à 35 000 c.

FIXE le montant du premier versement de la subvention de fonctionnement 2020, à 17 500 \odot .

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Association Théâtre En Pièces ainsi que tout document y afférent.

26 Compagnie de l'Amandier -Aide à la création - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à la compagnie de l'Amandier au titre de l'aide à la création 2019, pour son projet « En chemin(s) ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

27 Orchestre d'Harmonie de Chartres -Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2019-2020-2021 - Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°l à la convention d'objectifs entre l'Association « Orchestre d'Harmonie de Chartres » et la Ville de Chartres qui fixe le montant global de la subvention, au titre de l'année 2020, à 82 000 € (70 000 € en fonctionnement et de 12 000 € en investissement).

FIXE le montant du 1^{or} versement de la subvention globale 2020, à 41 000 \in (35 000 \in en fonctionnement et 6 000 \in en investissement).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°l à la convention d'objectifs avec l'Association « Orchestre d'Harmonie de Chartres » ainsi que tout document y afférent.

28 Association «L'Instrumentarium de Chartres» – Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2019–2020–2021 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part

au vote

APPROUVE l'avenant nº1 à la convention d'objectifs entre l'Association « L'Instrumentarium de Chartres » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020, à 10 500 €.

FIXE le montant du 1er versement de la subvention de fonctionnement 2020, à 5 250 \in .

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « L'Instrumentarium de Chartres » et tout document y afférent.

29 Centre International du Vitrail - Convention d'objectifs 2020-2021-2022 - Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre le Centre d'International du Vitrail et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020, à 80 000 c.

FIXE le montant du premier versement de la subvention de fonctionnement 2020, à 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Centre d'International du Vitrail ainsi que tout document y afférent.

30 Association Filiarmonie – Concerts en la Cathédrale de Chartres «Dyptique des sept paroles» – Subvention Aide à la création 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 \odot à l'association Filiarmonie au titre de l'aide à la création 2019, pour son projet de concerts en la Cathédrale de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

31 Union des Commerçants Chartrains «Les Vitrines de Chartres» - Convention d'objectifs 2020-2021-2022 - Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'Union des Commerçants Chartrains « Les vitrines de Chartres » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020. à 150 000 €.

FIXE le montant du 1er versement de la subvention de fonctionnement 2020, à 75 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Union des Commerçants Chartrains « Les vitrines de Chartres » ainsi que tout document y afférent.

32 Association Promotion Formation Histoire Vivante – «Chartres 1254» – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions

ALLOUE une subvention d'un montant de 200 000 € (150 000 € en fonctionnement et 50 000 € en investissement), au titre de l'exercice 2020, à l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante dans le cadre de l'organisation de la troisième édition de la fête médiévale « Chartres 1254 », les 22, 23 et 24 mai 2020

APPROUVE la convention d'objectifs 2020 entre l'Association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante ainsi que tout document y afférent.

33 Chartr'Estivales - Convention d'objectifs 2020-2021-2022 - Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « CHARTRESTIVALES » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020 à 200 000 €.

FIXE le montant du premier versement de la subvention de fonctionnement 2020 à 100 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la

convention avec l'association « CHARTR'ESTIVALES » ainsi que tout document y afférent.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

34 Association «Les 3 R» – Avenant n°2 à la Convention d'objectifs 2019–2020–2021 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre l'Association « Les 3 R » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2020, à 135 000 €.

FIXE le montant du 1er versement de la subvention de fonctionnement 2020, à 67 500 \odot .

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'Association « Les 3 R » et tout document y afférent.

35 Association «Peinture et Réalités» – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 097 € à l'association Peinture et Réalités au titre de l'exercice 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

36 Associations - Subventions de fonctionnement 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les subventions 2020 aux associations, telles que détaillées en annexe dont le versement interviendra à compter de la notification.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

37Association RécréArt'ion - Fête de Noël du quartier Villaines-Comtesses - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 800 € à l'association RécréArt'ion dans le cadre de l'organisation de la fête de Noël du quartier de Vilaines-Comtesses, le le décembre 2019, à la MPT des Comtesses.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

38 Association Madeleine Sports et Détente -Avenant n°3 Convention d'objectifs 2017-2018-2019 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Madeleine Sports et Détente* » et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association « *Madeleine Sports et Détente – section Tennis* » dans le cadre de l'accompagnement d'un jeune joueur de haut niveau, Vladislav DAZIN.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs avec l'Association « Madeleine Sports et Détente » ainsi que tout document y afférent.

39 Association «Madeleine Sports et Détente» – Convention d'objectifs 2020–2021–2022 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « *Madeleine Sports et Détente »* et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 85 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la

convention d'objectifs avec l'association « Madeleine Sports et Détente » ainsi que tout document y afférent.

40 VSC Athlétisme - Avenant n°4 à la Convention d'objectifs 2018-2019-2020 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Vélo Sport Chartrain Athlétisme* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 39 500 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs avec l'Association « Vélo Sport Chartrain Athlétisme » et tout document y afférent.

41C'Chartres Cyclisme - Avenant n°4 à la Convention d'objectifs 2018-2019-2020 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES CYCLISME » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020. saison sportive 2019/2020 à 65 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES CYCLISME » et tout document y afférent.

42 C'Chartres Basket Féminin - Avenant n°4 à la Convention d'objectifs 2018-2019-2020 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES BASKET FEMININ » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 205 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant nº4 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES BASKET FEMININ » et tout document y afférent

43 C'Chartres Basket M - Avenant n°3 à la Convention d'objectifs 2018-2019-2020 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'Association « *C'CHARTRES BASKET M* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 375 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES BASKET M » et tout document y afférent.

44 C'Chartres Football - Avenant n°3 à la Convention d'objectifs 2019-2020-2021 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES FOOTBALL » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 1 160 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES FOOTBALL » et tout document y afférent.

45 Association «C'Chartres Rugby» – Convention d'objectifs 2020–2021–2022 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « C'Chartres Rugby » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 627 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'Chartres Rugby » ainsi que tout document y afférent.

46 Association «C'Chartres Volley» -Convention d'objectifs 2020-2021-2022 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « *C'Chartres Volley »* et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 71 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'Chartres Volley » ainsi que tout document y afférent.

47 Association «Squash Badminton Chartres» - Convention d'objectifs 2020-2021-2022 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « Squash et Badminton de Chartres » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 20 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « Squash et Badminton de Chartres » ainsi que tout document vofférent

48 C'Chartres Judo – Avenant n°1 à la Convention d'objectifs 2019-2020-2021 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à

APPROUVE l'avenant nº1 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES JUDO » et la Ville de Chartres

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 17 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant nº1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES JUDO » ainsi que tout document y afférent.

49 C'Chartres Tennis de Table - Avenant n°1 à la Convention d'objectifs 2019-2020-2021 -Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant $n^{\rm ol}$ à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 450 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°l à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE » ainsi que tout document y afférent.

50 Association «C'Chartres Tennis» – Convention d'objectifs 2020–2021–2022 – Saison 2019/2020 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « *C'Chartres Tennis* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 28 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'Chartres Tennis » ainsi que tout document y afférent.

51 Association «Mainvilliers-Chartres Handball» - Convention d'objectifs 2020-2021-2022 - Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « *Mainvilliers-Chartres Handball* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « Mainvilliers-Chartres Handball » ainsi que tout document y afférent.

52 Association «C'Chartres Echecs» – Convention d'objectifs 2020–2021–2022 – Saison 2019/2020 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021-2022 entre l'association « *C'Chartres Echecs* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020 à 150 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'Chartres Echecs » ainsi que tout document y afférent.

CADREDE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

53 Dénomination de la rue Gaston Fleischel -Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, i conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la dénomination de la nouvelle voie publique créer dans le cadre dans la ZA du Jardin d'entreprise. « rue Gaston FLEISCHEL».

54 Convention de location de fourreaux de télécommunications avec Orange

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de location des fourreaux de télécommunications auprès d'Orange pour une durée de 15 ans à compter du premier janvier 2020

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

55 Convention de location de fourreaux de télécommunications avec CMIN

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention de location des fourreaux de télécommunications auprès de CMIN pour une durée de 15 ans à compter du premier janvier 2020

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

56 Rapport annuel 2019 recours administratif préalable obligatoire stationnement payant sur voirie

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport annuel 2019 des Recours Administratifs Préalables Obligatoires « *RAPO* » se rapportant au stationnement payant sur voirie, à l'issue de sa présentation.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

TRIBUNES

TRIBUNE RÉINVENTER CHARTRES

TRIBUNE CHARTRES L'HUMAIN D'ABORD

ENTRE SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ ET LE PLATEAU NORD-EST, IL FAUT CHOISIR!

Chacun de vous peut mesurer le nombre de rideaux baissés, de magasins fermés ou d'enseignes qui changent régulièrement dans le centre-ville de Chartres. Fût un temps, Jean-Pierre Gorges s'est battu contre l'extension d'hypermarchés en périphérie de vos villes. Il faut le reconnaître. Mais ce temps est révolu. Comme toujours avec Mr Gorges, l'excès en positif, celui que certains d'entre vous retiennent le plus, est remplacé par un excès négatif à l'impact encore plus grand. Depuis plusieurs années maintenant, lui et son équipe municipale trahissent les promesses électorales qu'ils ont faites aux chartrains et aux habitants de l'agglomération. Les commerçants du centre-ville se sont légitimement battus pour empêcher la création de 120 000 m² de commerces autour d'un hypermarché en face de l'Odyssée. 120 000 m² cela représente la plus grande opération d'extension commerciale de France et ce alors que le centre-ville de l'agglomération peine à garder des commerces de proximité! La Commission nationale d'aménagement commercial a rejeté à l'unanimité le projet gorgien pour ses impacts négatifs sur le commerce de centre ville et la saturation routière (autre gros problème dans notre ville).

Qu'à cela ne tienne. En détournant les principes et les moyens financiers du dispositif de l'Etat « Action Cœur de Ville » pour lequel l'agglomération de Chartres a été retenue, le Maire de Chartres-Président d'Agglomération essaye aujourd'hui de passer outre l'avis de la commission nationale pour mener à bien son projet.

Il essaie aujourd'hui d'étendre le périmètre d'action cœur de ville en y intégrant le projet d'extension urbaine du plateau nord Est afin de pouvoir ne pas avoir à saisir la commission. Comme c'est la ville qui délivre le permis de construire, il n'aura plus personne pour l'empêcher de mener à bien son projet. Et ce même si le Gorges de 2019-2020.

Comme pour le déplacement de l'aérodrome dont chacun peut mesurer aujourd'hui l'augmentation du trafic et des nuisances même la nuit, la défense du commerce de proximité n'est plus qu'une promesse électorale de plus non tenue.

Face à cette fuite en avant, et pour empêcher l'irréparable, nous avons saisi la Préfecture du département et la commission qui s'occuper de superviser les opérations Cœur de ville dans les 122 villes/agglomérations retenues par l'Etat. Si le nouveau périmètre de l'action Cœur de Ville de Chartres devait intégrer un projet d'extension urbaine c'est tout le dispositif national qui pourrait tomber à terre. Alors que chacun s'accorde à dire que le commerce de proximité est une priorité pour la qualité de vie, Jean-Pierre Gorges va à contre courant, comme souvent, de ce qui est nécessaire de faire. C'est pourquoi nous avons voté contre la délibération proposée par la majorité.

L'usure du pouvoir, le sentiment que la ville et l'agglomération lui appartiennent, la fuite en avant de la dette pour payer toujours plus cher des investissements qui servent à impressionner et se faire réélire sont les raisons qui expliquent ces changements de position. Une respiration démocratique est plus que jamais nécessaire à Chartres et dans son agglomération.

Le groupe municipal Réinventer Chartres

David Lebon, Sandra Renda, Josette Morin Berenfeld, Sébastien Tenaillon, Monique Kopfer, Boris Provost.

LE LOGEMENT, UN DROIT HUMAIN FONDAMENTAL

La politique du logement menée à Chartres par la droite est catastrophique. La vente de logements sociaux réduit le parc accessible pour tous, la destruction systématique de nombreux logements HLM amplifie la crise : le nombre de demandeurs explose et l'offre ne suit pas, le taux de logements sociaux est en baisse très sensible. Les quartiers de Beaulieu, Rechèvres et Bel Air sont des exemples frappants de cette casse antisociale, orchestrée et amplifiée depuis plusieurs années. La privatisation de l'office HLM est en cours, les entreprises privées se partagent le gâteau des services aux locataires, ce qui occasionne de nombreux mécontentements, la destruction d'emplois municipaux et donc la baisse de qualité du service. Les opérations immobilières se multiplient, la spéculation affole le marché chartrain, la ville est vendue aux promoteurs, pour le bonheur des agences immobilières qui fleurissent.

Mais cette politique néfaste ne leur suffit pas : l'actuelle majorité de droite veut appliquer la loi ÉLAN, mise en place par Macron, qui consiste, au nom d'une soi-disant rationalisation, à regrouper les offices HLM et à accélérer leur concentration. L'enjeu n'est pas seulement budgétaire, il est la première pierre d'une stratégie d'ampleur : les libéraux, qui considèrent le logement social comme une hérésie, prétendent faire des économies à long et court terme, transforment des organismes HLM en superstructures, qu'il n'y aurait plus qu'à privatiser, dans leur logique de rentabilité et de profit. Il y aura des conséquences humaines douloureuses pour les locataires et les personnels si cette loi est mise en oeuvre à Chartres et dans son agglomération.

Il est possible d'agir tout de suite pour le droit au logement pour toutes et tous. D'abord en revalorisant les APL et non en les diminuant comme le fait Macron. Il faut interdire totalement les expulsions locatives ; augmenter les taxes sur les logements privés vacants et encadrer les loyers du parc public et privé, avec l'objectif de ne pas dépasser 20 % des revenus du foyer ; et réfléchir à une future gratuité dans les années proches. Des outils publics peuvent être créés pour mettre en œuvre localement le droit au logement, avec une gestion démocratisée des organismes HLM, en renforçant le rôle des élus locaux mais surtout des représentants des locataires, des salariés et de leurs associations, avec des droits de décision et de contrôle sur la gestion et l'attribution des logements.

Je propose la création d'un service public du logement, qui serait à la fois une sorte de sécurité sociale renforcée dans ce domaine, capable de garantir le droit pour toutes et pour tous à disposer d'un toit. Il faut stopper la destruction des logements sociaux, les rénover sur le plan énergétique et esthétique tout en maintenant des loyers accessibles à tous.

A Chartres comme áans le pays, le droit au logement doit s'imposer dans le cadre d'une politique de progrès social et de démocratie.

Nabila Lakehal

Chartres l'humain d'abord

LES GRANDES NATIONS NE MEURENT JAMAIS!

1177 ans depuis le traité de Verdun! Notre bonne vieille France est ainsi le deuxième plus vieil état européen encore existant (seule la petite république de Saint-Marin peut se targuer d'être son aînée). Quasiment douze siècles d'histoire, une formidable épopée! Des victoires et des défaites, des périodes glorieuses et d'autres plus sombres. Première puissance mondiale du 18° siècle, la longévité de notre Mère Patrie nous prouve que nous sommes (encore) un grand peuple! La (vraie) France a survécu aux outrages du temps et de l'Histoire. A l'approche des élections municipales, peut-être faut-il élargir sa vision et profiter de l'occasion pour une reconstruction nationale (après tout, l'Histoire a prouvé que les (re)conquêtes identitaires et sociales commencent très souvent par le bas).

La France chrétienne, éternelle, est belle et mérite que l'on se batte pour elle ! Engagez-vous ! Faites vivre vos convictions ! Filles et fils de France, faites revivre la France multiséculaire en faisant triompher le bon sens populaire et le pragmatisme capétien (vertus qui ont fait leurs preuves) sur l'idéologie. Défendez l'enracinement et une identité forte sur la « start-up nation » décérébrée et mondialisée qui réduit notre Mère Patrie à une simple entreprise! Ayez foi en la destinée française! Nos ancêtres ont toujours su relever la tête dans les moments les plus rudes! Il n'y a pas de raison pour que les patriotes d'aujourd'hui échouent! Le combat sera dur, mais nous vaincrons!

Comme vous l'aurez compris, cette tribune est la dernière que je vous livre. Des motifs d'ordre privé ne me permettent pas de briguer un nouveau mandat, et l'approche des échéances électorales font que je ne publierai pas en février et mars, dans un soucis d'éthique démocratique. Je profite donc de l'occasion pour remercier celles et ceux qui m'ont soutenu. Je suis fier et heureux d'avoir participé, à ma modeste mesure, à la gestion de la ville de Chartres, de VOTRE ville. C'est une expérience enrichissante et qui vaut d'être vécue! A titre personnel, être un élu royaliste fut également un grand honneur pour moi.

Fille de France, Fils de France, gardez toujours au coeur que les grandes nations ne meurent jamais ! Au Christ, à la France et au Roi !

T. Brière-Saunier

P.S. : Je vous souhaite à tous une bonne et sainte année 2020.

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstete1 FB: Alliance-Royale-sur-Chartres

F Août 843. Partage de l'empire Carolingien et naissance juridique de la Francie Occidentale, future France.

L'approche des élections municipales conduit la Majorité municipale, dans le respect des règles applicables aux campagnes électorales, à suspendre la parution de sa tribune jusqu'aux élections de mars 2020. Merci de votre compréhension.

Les élus de la majorité municipale

Nom de Zeus!

C'est une soirée exceptionnelle que propose le cinéma Les Enfants du Paradis en ce début d'année. Venez assister aux vovaaes dans le temps - et toutes les conséquences que cela entraîne - de Marty McFly (Michael J. Fox) et son compère Emmett Brown (Christopher Llovd) lors de la diffusion des films Retour vers le futur 2 et 3. réalisés par Robert Zemeckis. Deux séances programmées à la suite qui rappelleront de nombreux souvenirs à tous : la DeLorean. l'Almanach des sports, l'hoverboard, les courses-poursuites contre les

Vendredi 3 janvier, séances à 20 h et 22 h 15. Tarifs : 5 € la séance. Renseignements : http://enfantsparadis. cineparadis.fr et 02 37 88 19 30.

Animation au Compa

Le Compa organise la projection de cinq courts métrages d'animation sur le thème « Les contes de la ferme », suivie d'ateliers créatifs. La poule, le chien rêveur, la vache qui veut s'amuser, l'âne aux grandes oreilles, les droles de canards et tous leurs amis nus entraînent à la découverte du fabuleux petit monde de la ferme dans une ambiance très joyeuse.

Compa, pont de Mainvilliers.

Samedi 4 janvier, ateliers en
continu de 14 h 30 à 17 h 30.

Projection à 15 h.

À partir de 3 ans. Tarifs: 5 €
pour les adultes (3 € demi-tarif)
et 2 € pour les enfants.

Gratuit pour les moins de 6 ans.

Tél. 02 37 84 15 00.

À la découverte de la généalogie

Comment démarrer sa généalogie ? Quels documents consulter? Comment numéroter les ancêtres ? Jusqu'où pouvons-nous remonter ? Toutes ces questions trouveront une réponse lors de l'atelier d'initiation ouvert à tous organisé par la Société généalogique d'Eure-et-Loir (SGEL). Après une présentation théorique, les bénévoles de l'associations aideront chaque participant à se lancer dans ses recherches personnelles.

Stage le samedi 25 janvier, de 14 h à 17 h ; à la maison des associations, 3 bis rue Jean-Monnet. Gratuit. Inscriptions par mail à contact@sgel.com ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

Stage de l'Instrumentarium

L'Instrumentarium de Chartres organise un stage sur le thème «La voix et le chant au Moyen Âge ». Entre chants savants et populaires, d'église ou de rue, au aré des tessitures et des instrumentations, chanter les textes du Moyen Âge invite à découvrir et cultiver toute les palettes des couleurs vocales. A travers notamment la méthode de Jo Estill - ancienne chanteuse lyrique -, les participants expérimenteront le choix et la construction de la place vocale spécifique adapté à chaque partition.

Stage samedi 18
et dimanche 19 janvier
à la chapelle Saint-Julien,
rue Saint-Julien.
Contacts: 06 27 48 61 09;
ateliers@
instrumentariumdechartres.
fr. Renseignement: www.
instrumentariumdechartres.fr.

Embarquez vos enfants à la cathédrale

Pour la fin des vacances scolaires, une dernière visite spéciale enfants de 6 à 12 ans aura lieu à la cathédrale début ianvier. Le thème « À la rencontre d'un enfant au Moyen Âge » servira de fil conducteur à la visite qui donnera un nouvel aperçu des vitraux et des sculptures qui l'ornent. Une visite ludique et interactive qui permettra aux jeunes visiteurs de découvrir en s'amusant la vie d'un enfant à cette époque, selon sa classe sociale et son lieu de vie. Un livret pédagogique sera remis à chacun.

Jeudi 2 janvier, à 14h30. Tarif : 5 € A la cathédrale de Notre-Dame de Chartres 24, cloître Notre-Dame Renseignements et inscriptions au 02 37 21 75 02.

Connaissance du monde : la légende de Venise

Ce documentaire projeté au cinéma Les Enfants du Paradis explorera l'histoire et les légendes qui entourent une des plus belles villes du monde : Venise. Présenté par l'écrivain et journaliste, passionné d'art et de cultures, Colin Ledoux, il emmènera les spectateurs à travers les rues de la cité aux milles églises, et sur les pas des personnages célèbres qui l'ont traversée ; Marco Polo, Le Tintoret, Vivaldi, ou encore Casanova. Un film qui vous fera voyager sans abandonner pour autant le confort de votre siège de cinéma.

Mardi 7 janvier, à 14h15 et 20h15 Au cinéma Les Enfants du Paradis, 13, rue Saint-Michel Réservation possible sur enfantsparadis.cineparadis.fr

Pour arrêter de fumer

L'Instance régionale d'éducation et de la promotion de la santé et la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé Centre Val-de-Loire (Ireps-Fraps) organisent plusieurs réunions en janvier concernant l'arrêt de la cigarette. Lundis 6 et 20 janvier, une rencontre se déroulera sur le thème « Arrêt du tabac, gestion du stress par la relaxation. » Jeudi 16 janvier, une réunion avec une diététicienne est également organisée.

Pour vous inscrire et connaître le lieu des réunions : 02 37 30 31 05 ou 02 37 30 32 66.

Compétition de gym

Le Comité départemental d'Eureet-Loir de la Fédération sportive et culturelle de France organise la demi-finale des coupes nationales mixtes de gymnastique les ler et 2 février. Cette compétition rassemblera plus de 250 gymnastes de haut niveau issus de toute la France et se déroulera au complexe sportif de la Madeleine.

Samedi 1ºr février, de 13 h à 23 h et le dimanche de 7 h à 14 h. Complexe sportif de la Madeleine, 5 rue des Éparges. Entrée gratuite.

Prix Picassiette

Lors des prochaines Rencontres internationales de mosaïque (du 17 octobre au 8 novembre), l'association des 3R organise le prix Picassiette. Vous êtes invités à créer une œuvre de votre choix (marbre, pâte de verre, céramique, assiettes...) disposant impérativement d'un mode d'accrochage et d'une superficie inférieure à 1 m². Le jury, composé de mosaïstes, maitres verriers, plasticiens, d'architectes urbanistes ainsi aue de responsables associatifs et institutionnels, appréciera le degré d'élaboration de l'œuvre et la capacité à innover.

Inscription à retourner avant le 30 juin à l'association des 3R, 5, rue des Hauts-de-Chartres. Tarif: 50 €. Renseignements: 02 37 88 05 34; chartresles3r@wanadoo.fr; www.chartresmosaïque-les3r.com.

Télévision numérique terrestre

Le passage à la télévision numérique terrestre (TNT) haute définition en 2016 a permis aux téléspectateurs de bénéficier d'une meilleure qualité d'image. Établissement public de l'État, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a délivré des autorisations administratives de mise en service de sites exploitant la bande des 700 mégahertz (MHz) à Chartres. Pour remédier aux éventuelles perturbations, l'ANFR traite les réclamations des téléspectateurs dont la réception de la TNT est perturbée. Ces derniers peuvent se rendre sur le site www.assistance.recevoirlatnt.fr, ou appeler le numéro suivant: 09 70 81 88 18. L'ANFR vérifie alors que la perturbation est bien occasionnée par l'allumage d'un site 4G dans la bande des 700 MHz et dans ce cas, les mesures nécessaires sont prises en charge gratuitement par les opérateurs mobiles.

Samedis musicaux

Samedi 25 janvier, Jean-Marc Luisada donne un concert au musée des Beaux-Arts. Ce grand musicien, habitué des scènes internationales. débutera son récital par une des très belles sonates de Haydn, suivie par la fameuse Sonate K331 de Mozart, dont tout le monde connaît La Marche turque, mais pas forcément la beauté des autres mouvements. La première partie se conclura en douceur et en poésie par le deuxième Livre d'images de Claude Debussy. Après l'entracte, nous entrerons dans le monde de Frédéric Chopin, où le poète en musique qu'est Jean-Marc Luisada nous conduira par son choix parmi les nocturnes valses et scherzi.

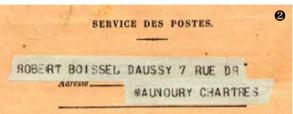
Samedi 25 janvier à 17 h, au musée des Beaux-Arts. Réservation conseillée sur www.samedismusicaux.fr. Tarifs: 14 et 20 €. Gratuit pour les élèves du conservatoire âgés de moins de 18 ans. Renseignements: samedis-musicaux28@ outlook.fr.

											_	
Solution du				F		M	0		0	S		
mois de				Α	R	Р	Ε	Ν	Т	Ε	U	R
décembre 2019			S	Α	L	U	Т	Α	I	R	Ε	
				N	I	R		I	L	Е	S	
	C	Р		Α	C	0	Т	Е	S			S
С	Н	Ε	٧	R	0	Ν		٧	Ε	N	D	U
	Α	T	Α	٧	I	S	М	Ε		Ε	R	S
Ε	T	Α	L	Ε	S		Ε	N	٧	R	Α	С
	Α	L			Р	0	N	T		F	М	I
S	I	Ε	С	L	Ε		D	Ε	S		Α	T
	G		Н	Ε	R	М	I	N	Ε	Т	Т	Ε
Ε	N	٧	Α	I	N		Ε	Т		R	I	Ε
L	I	Ε	R		0	U	R		С	0	Q	S
S	Ε	R	Р	Ε	Т	Т	Ε		Ε	М	U	
	R	I	Ε	N		Ε	N	Α	Р	Р	Е	L
F		Т	N	Т			Т	U	Ε	Ε		Α
Ε	T	Ε	Т	Α	I	S				S	Ε	Ν
U		S	Ε	М		Р	Α	R	Α		0	С
Χ	L		S	Α	L	Α	М	Α	N	D	R	Ε

92º levée Avis d'arrivée

C'est clairement lisible sur ce formulaire n° 1431 des Postes, Télégraphes et Téléphones... Pour sûr, la nouvelle année vient d'arriver! Mais n'y aurait-il pas autre(s) chose(s), selon les habitudes de cette levée mensuelle? Bien vu et attention au départ!







ffectivement ce document ①, n'est guère approprié à son usage car il annonce une arrivée financière! Bonne nouvelle pour le mandat-carte ou le mandat-télégraphique! Moins sympathique pour la troisième colonne: une valeur à recouvrer ou un objet contre remboursement. Il va falloir payer! Mais les trois possibilités données sont clairement biffées à l'encre. Car cela n'a donc rien à voir avec la finance: il s'agit d'un télégramme, originaire du Mans et adressé, au dos, rue du Docteur Maunoury à Chartres ②. Le support habituel d'un télégramme est de couleur bleue et numéroté 701 dans le service télégraphique. Alors, on a tout faux?

Pas tant que ça! Le texte est bien celui d'un télégramme, disposé et collé comme le veut le règlement. Il a bien été reçu, daté et distribué par le central télégraphique de Chartres, le 3 février 1944. Une année, même nouvelle, qui fait penser à une période difficile de notre histoire, et à une pénurie de formulaires adéquats au bureau chartrain. C'est très certainement le cas, plutôt qu'à une étourderie postale (difficilement crédible à l'époque). D'autant plus que deux autres documents de la même source viennent étayer la supposition. Un « De pensée près de vous envoyons souhaits affectueux de bonheur » venant de Laval et un « Suis de tout cœur avec vous en ce jour merveilleux » de Versailles, indiquent clairement qu'il s'agit d'un mariage.

Mais nous ne sommes pas au bout de nos trouvailles! Le dateur illustré sur fragment Θ , est du 4 février, le lendemain... et le mot « Chartres » est au bas du cercle, tandis que dans le premier il est situé dans le haut (mais inconnu)! Donc deux types de dateurs! Et soixante-seize ans plus tard, ces formulaires ont encore fait (au moins) un heureux...

Terminons cette levée en détournant un peu le texte au profit de vous lecteurs : Félicitations (d'avoir terminé l'année passée) et meilleurs vœux (pour 2020). Et 2020 c'est déjà vingt pour cent du siècle comme semble le signer... Vincent!

A bientôt pour de nouvelles aventures timbrées (ou pas)...

Jean-Francis RESSORT, Cercle philatélique chartrain

Ce mois-ci - grille 118 - Et l'an vint

